

Combat Breton / Kazetenn Emgann

Niv.114 15 a viz Mae (mai) -15 a viz Even (juin) 1995 - 15 lur/15 F

# COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

Gouel Broadel ar  
Brezhoneg e Speied  
(3-4 a viz Even)

(photo Louis Blonce)



20593

1995

# MAI-JUIN 95 EN BRETAGNE

## Des raisons de se battre et d'espérer.

En ce début de mai, les élections présidentielles françaises nous confrontent, nous, Bretons, dans la mesure où nous nous sommes des choix politiques décidés à Paris. En ce sens, le retour prévisible de la droite française au pouvoir avec le Chirac, Pons et autres Debré ne pourra qu'avoir des conséquences néfastes pour les travailleurs bretons sous-payés, exploités, réduits au chômage ou à l'exil qui forment la majorité de notre Peuple. Après la fausse gauche qui, malgré certaines avancées notables dans ses débuts au pouvoir, avait bien vite oublié ses engagements de transformation sociale voici le retour de la vraie droite, dans un gouvernement bien parisien, plus soucieux des intérêts du système capitaliste en place que du bien-être des plus défavorisés.

L'oubli de la pêche dans l'intitulé initial du ministère de Philippe Vasseur et le démembrement de la politique d'aménagement du territoire en dit assez sur les intentions de ce gouvernement en matière de décentralisation,

du respect des économies locales. Et ce n'est pas le maintien de Bayrou à l'Education qui suffira à apaiser nos craintes quant à l'avenir des langues opprimées par l'Etat français. D'ores et déjà, nous pouvons prendre le pari que pas plus que le P.S. hier, la coalition RPR-UDF aujourd'hui ne fera jamais adopter par la France la Charte Européenne des Langues Minorisées.

Faut-il pour autant baisser les armes et subir sans broncher l'ultra libéralisme d'Alain Madelin et l'aménagement du territoire à la mode Pons, l'homme d'Ouvéa ? Assurément non ! A nous, Bretons, de réagir sans attendre sur tous les plans : social, culturel et politique. A EMGANN, pour notre part, nous n'entendons pas rester inactifs en apportant notre soutien à Diwan et aux lycéens qui luttent pour le droit à l'enseignement de notre langue, à STOURM AR BREZHONEG dans son combat pour une télévision en breton et sa reconnaissance comme langue officielle en Bretagne. En participant modestement il est vrai aux élections municipales par des prises de position locale et surtout par la présentation d'une liste d'union bretonne et écologiste à Guingamp. En co-organisation de Goul Broadard ar Brezhoneg à Spedez. En contribuant au succès de la première Fête Nationale du Peuple Breton, le 11 juin prochain. Pas plus aujourd'hui qu'hier, nous ne nous faisons aucune illusion sur les gouvernements qui se succèdent à la tête de l'état français à Paris. Notre avenir, en tant que Peuple, ne dépend que de nous-mêmes. A nous de nous battre dans l'espoir de gagner notre reconnaissance comme Peuple, dans une Bretagne libre parmi les peuples d'Europe.

Yann GARDNER

### TRIBUNAL DE MORLAIX.

#### La langue bretonne et la redevance télé devant le tribunal.

Une habitante de Plounéour-Menez (29) était convoquée le 2 mai devant le tribunal de première instance de Morlaix afin de voir finalisée une procédure à son encontre, au motif qu'elle refuse de payer la redevance audiovisuelle. Le tribunal a décidé de saisir les sommes dues (environ 1 800 F pour 2 ans de redevance) sur son salaire.

Stourm ar Brezhoneg dénonce encore une fois l'impossibilité qu'il est fait à ses membres et à tous les militants bretons de faire entendre leurs arguments quant au refus de paiement de la redevance télé, devant les tribunaux.

Stourm ar Brezhoneg n'en restera pas là, cependant, et saura bien faire entendre les revendications linguistiques des Bretons, et ce jusqu'aux instances internationales.

La campagne de refus de la redevance télé continuera et prendra de l'ampleur jusqu'à ce que soit obtenu l'un des instruments indispensables au développement de la langue bretonne : une chaîne de télévision en breton.

«Stourm ar Brezhoneg»



«Gwengamp Mod all», liste d'ouverture bretonne et écologiste.

EMGANN, kasetenn EMGANN Organe du mouvement EMGANN. Renner ar gazetenn/Directeur de la publication : Philippe Jeunouillé. Moulter/Impremnerie : Imprimerie Henry Pedernère. Chomlech/Adresse : BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex. Komman/Abonnement : 150 L. Bep miz/Mensuel CPPAP : N° 65684 ISSN : 0763 5382.

### Politique

## Après les Présidentielles

### Y a-t-il encore une âme sous le scalpel ?

Nos éminents politiques régionalistes vont une fois de plus se livrer à l'exégèse du résultat des élections ou plutôt à l'exercice de pans entiers du corps électoral.

Leur scalpel incisif tentera comme d'habitude de dégager dans les entrailles de la Bretagne un organe «modéré et progressiste» depuis la libération ! Cette référence historique, dont cette année marque le cinquantenaire, signifie pour nos amateurs de dissection, non pas la fin du nazisme et du fascisme, mais l'entrée en lice d'un M.R.P. en croisade, véritable parangon de vertu s'inscrivant une mission de gardien de troupeau dans l'Ouest ! En passant par le défunct Grand Timonier «La politique est la continuation de la guerre mais par d'autres moyens».

La chirurgie prédictive de nos spécialistes va vouloir sonder le génome du votant «ethniquement» déterminé mais sûrement avec une certaine perplexité.

Où est-ce en effet que le «voté breton» à l'issue du premier tour ? Balladur qui devance Chirac ? Ariele Lagulier qui fait de sympathiques pontes dans une région déclarée «modérée» par les diagnostics d'un Centre électoralement revêlé. Peut-être la stagnation générale et salutaire du vert de gris de la Vonnelle, s'estimant sans rire «libertaire» et essayant de convaincre qu'elle est de gauche parce que porteuse d'un projet d'implantation de type Rocard mais multiplié par vingt mégatonnes ? A moins que ce ne soit Lionel Jospin qui culmine dans l'azur armoricain à quelques centimètres de plus qu'en France ? Ou encore Robert Hue qui rase le sol comme l'horionelle avant l'averse dans une région pluvieuse ? Ou alors De Villiers qui cache quelques Chouans en limitant le score d'un Le Pen qui vendange moins que partout ailleurs les raves de la colère ? Enfin les abstentionnistes, ces vilains dissidents, ont-ils le droit à l'existence et au titre de Bretons ?

Notons que la Bretagne ne trouve son être profond dans l'intellect incandescent des nos illuminés qu'en fonction d'une nébuleuse «moyenne nationale» constitutive elle-même de l'identité française !

On a vu en 92 un fervent culturaliste en proie à un délire syntone provoqué par les seuls «Oui à Maas-

tricht» cumulé en Bretagne, au pays Basque, en Alsace ! Bien ! Il va devoir nous expliquer maintenant comment Le Pen arrive en tête dans un des terroirs de son choix, boussuciant par là même les critères de sélection que notre comitard chronique prétendait définir trois ans plus tôt !

Le Monde du 29 Avril dans un article de M. Bernard Reumaux consacré au vote de l'Alsace est éclairant à bien des points de vue.

«Le particularisme politique alsacien qui avait prospéré dans l'entre-deux-guerres, n'avait pas réapparu en 1945, grâce notamment au verrouillage habile et ferme opéré par le M.R.P., puis à la vague de fond gaulliste. Mais le centrisme alsacien chrétien-social s'est diluée, minée de l'intérieur par l'émergence d'un discours régionaliste à consonnance identitaire quasi ethnique, de type Blut und Boden («notre langue, notre culture»).

Outre le rôle connu et ici rappelé du M.R.P. comme pendarme de l'autonomisme alsacien, on observera que c'est en lui-même que le centrisme chrétien-social s'est durci, ce qui rejoint l'analyse de sociologues comme S. Lipset qui considèrent le fascisme comme un «extrême centre» ! Voilà qui réduit quelque peu les prétentions de nos éternels dormeurs de leçons quand ils s'estiment «bons» par nature et entendent promulguer aux autres courants philosophiques un code de «bonne conduite» envers les fachos ! Cela devrait les engager à moins de suffisance sur une prétendue impossibilité de dévier au sein de leur propre famille de pensée ! A force d'imposer le consensus à tout prix et en tout point, ils n'aboutissent qu'à provoquer un vote protestataire chez eux ou veulent être entendus et pas seulement écoutés ! En, oui, peut-être qu'au ciel l'harmonie se décore mais sur la terre, elle se conste !

C'est en vain qu'on attendra le mea culpa de leurs médias orientés qui reportent les erreurs d'appréciation sur les seuls instincts de sondage et s'excusent par là de leurs responsabilités dans la commande de ce genre de travaux et dans le malfaçage manipulateur qu'ils en font à chaque bulletin d'information ! On continuera de déguster les aperlés à base de sang du Rwanda, de Bosnie, etc., servis à chaque début de repas, accompa-

gnés des olives de la charité, pour culpabiliser le téléspectateur en faisant peser sur sa conscience l'impossibilité à régler ce type de problème, d'ailleurs du ressort des Etats, et le mettre mal à l'aise jusqu'à provoquer l'écoeurement ! Qui ne s'étonnera dans ces conditions que les discours haineux sur le «parti de l'étranger» et «les Français d'abord» servent de relège au désarmoi de certains déboussoles ?

On peut se rassurer pour l'instant et se réjouir devant le faible score d'un Le Pen contenu en Bretagne à 9,5 % (contre 15,7 % en «France» et 25,4 % en Alsace !), mais, alors que nous avons un des plus faibles taux d'immigrés, que nous sommes loin d'atteindre une concentration industrielle significative, que l'urbanisme galopant ne nous a pas encore accablés dans une impasse, il convient d'être prudent quand certains se gargarisent d'une quelconque supériorité morale inhérente à notre qualité de Bretons ou à un pseudo «caractère propre», lesquels nous mettraient pour toujours à l'abri de certaines idées perverses ! Il n'y a aucune justification dans le Grand Ouest à un monopole de la presse et du chour réuni, confinant à l'immobilisme social ! Seule la dynamique pluraliste qui naît de l'échange des idées, peut générer une saine émulation pour combattre l'Alibi national !

Aux lecteurs de Combat Breton, rendez-vous, de toute façon, sur le terrain des luttes !

(Ces lignes sont écrites après le premier tour. Nos vertueuses analyses vont cueillir les électeurs de La Pen dans le report des voix du premier tour sur les deux candidats du second et épouger à qui mieux mieux sur le degré de bretonité exponentielle de ceux qui se sont prononcés en cozzariens charcoades ou en udebaisants josphonniques ! Il n'y a que la loi qui salue !)

Par Vari KERLOCH

### A Lanester comme ailleurs, le breton est un droit.

#### Stourm ar Brezhoneg soutient les trois futurs lycéens auxquels l'Education Nationale Française refuse leur droit à la langue.

Stourm ar Brezhoneg apporte son soutien aux trois futurs lycéens, Koven, Ehouarn et Sébastien qui se battent pour obtenir le droit d'avoir un enseignement en langue bretonne l'année scolaire prochaine au lycée Jean Macé de Lanester.

Stourm ar Brezhoneg s'indigne qu'il soit opposé par l'Administration Française un problème d'efficacité à ce qui est un droit inaliénable, celui de recevoir une instruction dans sa langue.

La mauvaise foi de l'Education Nationale Française ne cesse de surprendre même les plus aguerris à ses vicissitudes - ayant combattu toute intrusion du breton dans les écoles de Bretagne, elle prétend le faible nombre de ceux qui parviennent au bout d'un cursus pour leur refuser leurs droits.

Stourm ar Brezhoneg salue le courage des trois futurs lycéens et s'associe à leur lutte pour que vive la langue bretonne.

### Chirac Président : Un bon de vingt ans... en arrière !

Ceux qui se félicitent de l'élection de Chirac en voulant y voir un homme neuf font semblant d'oublier qu'il a déjà été aux affaires et y a plus de vingt ans ! Nul doute qu'il poursuivra la même politique



Emgann

L'ancien et le nouveau (photo O.F.)

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE LUTTES CELTIQUES

Les lutteurs maîtres chez eux

Les lutteurs bretons ont remporté le championnat d'Europe de Lutte Celtique se déroulant à Carhaix les 16 et 17 Avril 1995... Le Gouren (62kg), le Back Hold (Ecosse) Par équipes de 7 lutteurs de 62 à 100 kgs.

Les luttes celtiques peuvent être définies comme la première place toute catégories ou la première place dans le respect strict de l'amateurisme... La lutte, comme la danse et la langue, la musique font partie intégrante de notre patrimoine national.

Les bretons remportent le trophée par équipe, titre le plus convoité, et le trophée du meilleur lutteur du tournoi... Tout allait bien donc ces jours-là à Carhaix malgré quelques faiblesses des bretons en catégories lourds ou Ecosais et Frisons font la loi (et le poids).

Dans le contexte actuel de lutte contre la violence dans les stades, de retour aux racines culturelles, d'ouverture de l'école à d'autres disciplines... Les fédérations de danse wal'leur et Kendalch BAS ont plusieurs monteurs salariés, popularisant la danse La Langue bretonne à ses institutrices (dwan, public, privé).

Le public de connaisseurs et de sympathisants ont suivi ces 2 journées de combat mais 4 à 500 entrées sur 2 jours c'est évidemment trop peu pour la qualité du spectacle... De nombreux officiels se déplacent pour la remise des trophées et le spectacle avait quelque chose de touchant ; les vainqueurs se virent remettre... une assiette en faïence !!! Il faut savoir que c'est d'ailleurs tout, puisque les luttes celtiques sont pratiquées par des amateurs purs.

Allez aussi à la rencontre de nos villes et de leurs banlieues et devenir le grand sport éducatif et médiatique, à l'égal au moins du judo, sport moins spectaculaire que la lutte bretonne... Les entraînements du soir, nécessitant déplacements et motivation forte, ne peuvent pallier la présence à l'école, malgré l'abandon des entraîneurs (bénévoles évidemment) et le dévouement des familles.

El pourtant que cheurs d'entraînement, que de kms, que de jours et soires consacrés à se porter au niveau national breton et international celtique... Dans cette ère matérialiste où sports de haut niveau et argent font très bon ménage, le Gouren et

Dans le cadre d'une politique culturelle et sportive décidée en Bretagne comme nous le souhaitons, nous aurons aussi à former ces cadres en entraîneurs salariés seuls susceptibles d'élever le Gouren au rang de sport national en Bretagne La langue bretonne devra y être présente, ce qui ne fut pas le cas à Carhaix... L'hymne national breton n'a pas un peu cette absence là aussi un immense chantier est à ouvrir... Dans tous les commentaires de spectacles, le bilinguisme doit devenir une règle, ceci pour une authenticité plus affirmée et aussi pour développer la conscience bretonne de la fine fleur de notre jeunesse.

Yann Pulliandre



L'équipe de Bretagne championne d'Europe 1995

debouts (de gauche à droite) : Yvon Talarmin (Ploudalmézeau), David Nicol (Hennebont), Michel Scourmeac (Guimac), Frédéric Thépaou (Berric), Jean-François (Président Fédération de Gouren)

assis (de gauche à droite) : Yann Iltanou (Pleyber-Christ), Hervé L'Her (Guilpavas), Erwan Pulliandre (Spézet)

Erdal Kayan, dans les prisons turques.

Erdal Kayan, jeune kurde mortaisien expulsé vers la Turquie le 29 mars 1995, a été lundi 6 mai ses 21 ans dans une caserne turque.

Incorporé pour y accomplir son service militaire, il n'a aucune possibilité de contacts avec l'extérieur et sa famille, sans nouvelles de lui depuis le 7 avril, est inquiet. Les groupes mortaisiens d'Amnesty International, tant au niveau du Parlement Européen que de la Turquie, afin de rétablir le contact avec lui et d'assurer sa sécurité. Le Comité de Vigilance et d'Information de Mortax, qui travaille en étroite collaboration avec ces organisations, tient à rappeler que les violations des Droits de l'Homme dont le gouvernement turc se rend coupable, et le menas d'un procès militaire qui se rend mission qui a été faite à Erdal Kayan.

Malgré les nouvelles officieuses rassurantes émanant d'Ankara ou de Bruxelles, il est plus que jamais nécessaire de demeurer vigilants et de continuer la pression en direction des gouvernements français et turc.

A cet effet, les élus du département et de la région sont appelés à signer une motion de soutien à Erdal Kayan. La prise de conscience et la mobilisation ont été fortes sur Mortax et la région. Le Comité de Vigilance et d'Information souhaite poursuivre son action afin de prévenir toute expulsion précipitée et d'informer sur les législations actuellement en vigueur.

De nombreuses initiatives sont prévues pour les jours ou semaines à venir, et en particulier l'émission d'une carte de soutien à Erdal Kayan, pour permettre de couvrir les frais importants engagés ou à venir pour rétablir le contact avec lui.

L'organisation, fin juin / début juillet, d'une journée d'information et de rencontres culturelles.

(Pour tout contact, 96 72 38 91, Josette Conan)

Hébergement des réfugiés basques.

Soutenez les inculpés !

Mai 1992 : une cinquantaine de Bretons - tous citoyens sans histoire, la plupart en charge de familles - étaient brutalement interpellés par la section antiterroriste de la police judiciaire, gardés à vue et interrogés pendant quatre jours dans des conditions déplorables, avant d'être présentés à la juge d'instruction Laurence Le Vert. Une quarantaine étaient inculpés, une trentaine expédiés dans les prisons de la région parisienne pour des périodes allant de quelques jours à trois mois.

D'autres interpellations, dans les mêmes conditions, suivies ou non d'inculpations, avaient lieu en 1993 et 1994. A ce jour, une cinquantaine de Bretons attendent un procès qui devrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année. Leur crime ? Avoir hébergé des réfugiés basques contrainsts à la clandestinité depuis que le gouvernement français leur a retiré le statut de réfugiés politiques qui jusqu'en 1986 leur était accordé. Avoir accueilli sous leur toit des hommes et des femmes menacés d'être réexpédiés de l'autre côté de la frontière ou les attendre dans les prisons et l'incarcération dans des conditions indignes d'une démocratie. Avoir fait passer la tradition ancestrale d'accueil et de solidarité avant le respect des lois européennes.

Aujourd'hui, vous pouvez les soutenir. En envoyant un chèque - aussi modeste soit-il - à Skozell Vreizh (Secours Breton), le comité de soutien aux familles des détenus politiques bretons, qui assure notamment le paiement des frais d'avocat.

En proposant d'héberger, si vous habitez Paris ou la région parisienne, un ou plusieurs des inculpés lorsque le procès aura lieu, sans doute en septembre-octobre. Du fait du grand nombre d'inculpés (au total, plus de 70), ce procès risque de durer sur plusieurs semaines, à raison de deux ou trois jours par semaine.

En diffusant le plus largement possible cet appel autour de vous. Pour tout contact : Per Loquet, Skozell Vreizh, Fauteun Wann, 3, rue Aristide Briand, 44350 Guérande. Tél : 40 42 95 20 - Fax : 40 24 81 38.

"GERIADUR BREZHONEG", ur bazenn istorel evit dazont hor yezh.

C'est le vendredi 14 avril, au Conseil Général du Finistère que les éditions «An Here» ont inauguré la parution du premier dictionnaire monolingue breton. Avec 10 350 mots, sept années ont été nécessaires pour réaliser cet ouvrage.

Une centaine de personnes avait pris part à cette inauguration ce jour-là pour écouter les discours de Per Denez, parrain du dictionnaire, Jean-Yves Cozann vice-président du Conseil Général du Finistère principale source de financement et Pierre Le Treut, président de l'Institut Culturel de Bretagne. Dans son allocution Per Denez s'est attaché à démontrer combien il était essentiel pour les bretonnants et la Bretagne d'avoir un ouvrage monolingue pour la première fois dans l'histoire de notre langue. En effet, les bretonnants attendaient depuis de nombreuses années de posséder un tel outil de recherche et d'études. Devant jusqu'à ce jour se contenter de passer par l'intermédiaire d'une autre langue pour étudier la leur, tous les dictionnaires existants étant bilingues.

Pour mener à bien ce projet, l'aide financière de nombreuses collectivités telles que les Conseils Généraux du Finistère, des Côtes d'Armor, de Loire-Atlantique, l'Institut Culturel de Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, le Centre National du Livre et la C.F.F. aura été nécessaire. Ces différents organismes ayant en effet compris l'importance de la parution d'un tel ouvrage, permettant d'approfondir l'étude de la langue bretonne unique langue celle parlée sur le continent. A noter que les deux autres départements n'ont pas contribué au financement du projet. En outre cette aide financière permet de employer quelques personnes sous la direction de Martial Menard et Jean-Yves Lagadec afin de réaliser les 10 350 articles du dictionnaire dans lesquels se trouve le sens des mots, des exemples, des synonymes, des antonymes. Ajoutons à cela 1 000 illustrations en noir et blanc et 16 planches couleurs réparties sur 1 300 pages. Sept ans de travail ont été nécessaires à l'élaboration du dictionnaire. Dix rédacteurs et environ quarante collaborateurs ont pris part à l'accomplissement du volume «Geriadur Brezhoneg» est de la taille du «Robert» ou du «Larousse». C'est un dictionnaire généraliste destiné d'abord aux collégiens et lycéens bretonnants, élèves de Diwan ou des filières bilingues du public ou du privé. Ce même jour, les élèves des écoles Diwan, pour qui ce dictionnaire représente un outil de travail unique, ont offert un exemplaire de cet ouvrage au maire de leur commune, marquant ainsi symboliquement l'événement que constituait cette parution.

L.C.H.

«Geriadur Brezhoneg» est en vente dans toutes les librairies «bretonnes» ou à An Here, street Gaby-Lussac - Kergjeuz - 29480 ar Releg Kerhuon. Prix : 520 F.

Je crois que nous vivons aujourd'hui un grand moment dans l'histoire de notre langue. Peut-être dira-t-on plus tard que ce fut un moment historique - mais les moments historiques ne se reconnaissent qu'après coup.

La publication de ce dictionnaire est un événement important pour trois raisons. Tout d'abord parce que nous avons pour la première fois un dictionnaire dans notre propre langue. C'est, pour le breton, un pas en avant aussi important que lorsque fut publié, en 1606, le dictionnaire français-français de Nicot, qui prenait la suite des dictionnaires français-latin. Et ce dictionnaire n'est pas celui du mot rare ou de l'expression pittoresque, c'est le dictionnaire de la langue moderne de gens vivant au XXème siècle dans un monde moderne, le dictionnaire des 10 000 mots les plus usuels de cette langue, l'équivalent du Petit Larousse ou du Petit Robert. Un travail de base, à la technique sûre.

La seconde raison qui fait de cette publication un événement remarquable et hautement significatif est celle-ci. Popperz Hamon avait déjà lancé l'idée d'un dictionnaire monolingue et en avait rédigé plusieurs centaines de pages. Mais comme toujours, il était seul. Aujourd'hui nous avons affaire à un travail d'équipe. 72 personnes y ont pris part avec un groupe central de rédacteurs, avec des lecteurs, des correcteurs, des consultants spécialisés, un secrétaire solide. Des bénévoles y étaient nombreux. Des oblecteurs et C.E.S., au nombre de 23, ont réalisé, pour ce dictionnaire, un travail indispensable. Les noms de tous ces participants à l'œuvre commune sont notés dans les premières pages du volume. Je n'ose en mentionner aucun, il faudrait les dire tous, mais tout de même, il faut rendre hommage à Martial Menard et à Jean-Yves Lagadec, ainsi qu'à Claudie Mottaix qui a géré le pool du secrétaire, à Jean-Yves André qui a fait les illustrations et à Pierre Charnard-Bois qui a créé les logiciels, et dire combien l'équipe doit à MM. Cloître et à leur personnel, qui ont réalisé la œuvre digne de leur réputation.

Enfin, il y a une troisième raison à notre joie. Les grands dictionnaires bretons du XVIIIème siècle ont été publiés grâce à l'aide des Etats de Bretagne. La tradition est renouée : ce dictionnaire n'aurait vu voir le jour sans l'aide des institutions bretonnes et d'autres institutions encore : le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Finistère, le Conseil Général des Côtes d'Armor, le Conseil Général de la Loire-Atlantique -

qui bien entendu est bretonne et le montre - le Centre National de Littérature, la Communauté Européenne qui apporte la une autre reconnaissance à notre langue, et je n'aurais garde d'oublier l'Institut Culturel de Bretagne et, unique parmi les établissements bancaires, le C.M.E.

C'est la générosité et la confiance de ces institutions qui ont permis la réalisation du travail. Bien sûr, les institutions. Mais aussi, comme elles fidèles, confiants et patients, les souscripteurs qui ont chacun apporté leur écot. Et en fait cette générosité a permis bien plus que la réalisation de ce dictionnaire. Elle a permis la mise en mémoire de l'ensemble du vocabulaire breton - même insaisissable pour les chercheurs et pour les travaux futurs, tout d'abord pour ce Dictionnaire N° 2, celui des 20 000 mots. Un véritable trésor de la Langue Bretonne a été constitué dont ce dictionnaire n'est que l'un des premiers fruits. Que tous soient remerciés pour leur travail et leur générosité, pour leur confiance en eux-mêmes et en la Bretagne.

Lavaret am eus e oa ar geriadur nevez-mañ ur geriadur ynezhek. Hag e oa kement-se un dra vat. Ar vodadeg-mañ, avat, ma vefe ynezhek na vefe ket ar brezhoneg-he yezh. Setu perak e fell din lavaret un nebeut genou en hor yezh-ni. Ur gudenn all a zo aze dirazomp : penaos lakaat ar brezhoneg da vevañ zeh hor buhez foran. N'eo ket tamall an dud na gomzont ket brezhoneg - met a stourm aies evit ar brezhoneg - a zo d'ober. Emamp en un erkadenn a zo da bel degaset gant kantvedoù a wakerzh. Ha n'eo ket e nebeut amzer e vo dischrant an droug. Dre hir labour ha dre hir stourm - met dre al labour hag ar stourm, ur stourm a ranko dont da vevañ kalec'h-kalec'h. Lakaat hor yezh er skoll, ha n'eo ket en un nebeut skolioù, lakaat hor yezh er skingomz hag er skihvel, ha n'eo ket e-pad un nebeut eurvezhoù pe un nebeut muntemnoù, met da vat. Ha lakaat hor yezh er vuhez-foran, dirak an holl hag evit an holl.

Me gav din omp aet er wak ha re wan. Rit eo adsevel ur droadad kreñv hag un emsaj start. N'ouzont ket peseurt Prezidiant a vo dibabet er mez a Breizh. Ni n'aranko kerho ober.

Ni n'aranko kerho ober gant an emgann.

Rak er frankiz an hini eo emañ hor buhez.

Bebet Breizh.

Per Denez



Dans les salons de «Ti Penn ar Bed», le 14 avril 1995, pendant le discours de Per Denez, le parrain de «Geriadur Brezhoneg».

# ENVIRONNEMENT.

## Les mandats du ministre Barnier

A l'instar de nombreuses associations comme « Eau et Pêche de Bretagne » et des syndicats comme la Fédération Paysanne des Côtes d'Armor (mais pas l'UDSEA du Finistère !) le Groupement des Agriculteurs Biologistes des Côtes d'Armor et le Groupe d'Etude et de Protection de la Nature (Baie de St Brieuc), s'élevèrent rigoureusement contre la volte face de Michel Barnier, ministre français de l'environnement, sur les contraintes environnementales pourtant clairement annoncées pendant la campagne électorale.

En Bretagne tout le monde s'accorde à dire que la situation en matière de qualité de l'eau est catastrophique : il faudrait donc prendre des mesures de toute urgence. Or c'est exactement l'inverse qui se produit : ce sont les régions les plus touchées qui bénéficient de dérogations et les plus gros pollueurs épargnés. Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture vient d'y apporter sa contribution avec la publication de 3 arrêtés qui annulent ou repoussent à plus tard les contraintes environnementales déjà minimalistes pour les gros éleveurs.

Par exemple, dans les zones asphyxiées de liser et d'azote (« zones d'excédents structurel » on

politiquement correct) la limite de 100 kg d'azote par hectare applicable immédiatement est transformée (saut pour les nouveaux élevages) en 210 kg à compter seulement de 1998 à 2000. Il faudra attendre 2003 pour les appliquer. On ne compte pas les rivières, malgré les bonnes intentions de Mr Barnier. Même à 170 kg d'azote par hectare, on est amené à douter de l'écologie de cette mesure puisqu'elle ne concerne que l'azote organique. Et ce vis-à-vis des habitations passés de 50 à 10 mètres si le liser est entou... Mr Barnier légalise ainsi des pratiques illégales, et tant pis pour le linge de la voisine qui va puier le liser. Paris c'est bon. Que ne ferait-on pas pour ces bons paysans ?

Cette reculade du gouvernement face à une poignée de gros éleveurs bretons sent, elle, à plein nez le ratisage électoral. Au delà des discours de façade et de do-si-donc changement, il est clair que tout est bon pour rester au pouvoir, quitte à sacrifier l'environnement d'une région entière. Après la loi Evn, le travail de sappe de la santé publique continue...  
G.A.B. 22 et G.E.P.N.

Contact : Yves Hardy 96 74 75 65



Manifestation à St Thois contre l'implantation d'une usine à l'isier le 8 décembre 94.

# Al Liamm a 50 ans.

Le 6 mai - la revue Al Liamm Tir Na N-og a fêté ses 50 ans. Il est intéressant de retracer la vie de cette revue qui en 1945 naquit de l'enthousiasme et de la foi de deux jeunes gens.

Pol Le Guennec, professeur au Lycée de Rennes et Ronan Huon, étudiant à la Faculté des Lettres décidèrent en janvier 1945 de publier un bulletin bilingue qu'ils appelèrent Tir Na N-og - Lettre de l'Éternelle Jeunesse, dans les légendes irlandaises. Les premiers numéros étaient rotondés et très minces : le papier était rare en 1945 et toute parution en langue bretonne comportait un certain risque. C'est la raison pour laquelle Tir Na N-og fut bilingue au début et les signatures fort discrètes - P.G. et R.Y.H.

En 1946, leur métier sépara les deux amis. Ronan Huon resta seul à la tête de la revue qui s'améliorait et était désormais uniquement en breton et imprimée. En 1947 Tir Na N-og fusonna avec Kened créé en 1946 par Azal Even et Per Denez (deux numéros de Kened seulement ont pu

paraître). Per Denez collabora alors activement à Tir Na N-og. La même année ronan Huon part au pays de Galles comme assistant, mais auparavant il s'entend avec Per Le Binan et André Lannier qui ont créé Al Liamm à Paris en 1946 pour faire paraître une seule revue Al Liamm Tir Na N-og. C'est elle qui fêlé ses 50 ans cette année.

Il est difficile de citer tous les noms des collaborateurs à la revue. Les meilleurs écrivains bretons envoient leurs articles, poésies, nouvelles, pièces de théâtre, essais érudits. La revue est ouverte avec une priorité, suivra la voie ouverte par Gwariarn - revue dirigée avant la guerre par Roparz Hemon.

Al Liamm Tir Na N-og compte actuellement entre 800 et 900 abonnés.

En 1949, Ronan Huon et Per Denez fondent parallèlement à la revue, une maison d'édition. Depuis lors 160 titres ont parus (au catalogue). Parmi eux des ouvrages très importants tels le dictionnaire classique Français-Breton de R. Le Gléau,

# BRETAGNE VERTE OU LA BRETAGNE ET LES PROBLEMES DE L'ÉCOLOGIE

Dans la vaste famille des associations bretonnes, nous avons cru bon de vous présenter « la petite dernière » âgée de 4 ans maintenant et qui pousse bien.

Il nous a semblé bon de rappeler à la fois son objet écologique et alternatif ainsi que culturel (Préservation de l'environnement, économie alternative, promotion des énergies renouvelables, santé, défense des cultures Bretonnes, etc.) et son cadre : la Bretagne réelle à 5 départements

### Objectifs de Bretagne Verte

1. Préservation du patrimoine rural et urbain.
2. Exploitation rationnelle des ressources du sol, sous-sol, de la mer et des cours d'eau.
3. Promotion des énergies renouvelables (vent, houle, soleil, bois...)
4. Traitement des déchets industriels et domestiques (collecte sélective, usine de retraitement...)
5. Diminution des différents types de pollutions anthropiques (gaz carbonique, nitrates, bruit...)
6. Diversification et complémentarité des différents modes de transports terrestres, aériens, maritimes et fluviaux.
7. Promotion d'une production alimentaire biologique et simplification des réseaux de distribution.
8. Promotion des médecines douces.
9. Démocratisation des pratiques administratives par leur transparence et leur simplification.
10. Promotion de la culture bretonne, respect de l'intégrité territoriale de la Bretagne à cinq départements, reconnaissance du Peuple Breton.

Contacts : Jean Luc Lahuec - 41, avenue de la République 44800 St Herblain

en 10 volumes (4 064 pages). Le Théâtre complet de Tangi Malmanche, les œuvres de Luzel, Maodéz Glanndour, Roparz Hemon, la grammaire de F. Ker-veilh.

Besacouf reste encore à faire. Al Liamm Tir Na N-og voit avec plaisir le renouvellement de l'équipe rédactrice et souhaite que les jeunes s'investissent profondément dans cette tâche exaltante - redonner vigueur à leur langue, l'utiliser tous les jours, retrouver les vraies racines de l'âme bretonne.

**P'o bet krouet ar gelaouenn Tir na n-og e miz Genver 1945 ha deuet da vezañ Al Liamm Tir n-og e 1946 e oen studier ha ar gelaouenn 50 vloaz diwezhatoc'h.**

**Al lennegzh eo a blij din, hini hon amzer. Klasket am eus kinnig eta barzhonegoù ha danaveloù dreist-holl, d'ar vretoneg evit o didadunan.**

**Ma 'z ou deuet a-benn da reiñ lans da lennegzh Vreizh, evel m'en doa krouet Roparz Hemon, em bo lizhet ha tal.**

Ronan Huon

# ROUDOUR, une véritable entreprise au service de la langue bretonne.

Dans un précédent article (n° 108, nov.94), Combat Breton assura les salariés de Stumdi mis «en congé forcé cet hiver» de tous ses vœux «de réussite dans le redressement de leur outil de travail». Ces vœux sympathiques ont bien été suivis d'effets, mais d'une façon bien particulière, puisque la situation de crise à Stumdi a conduit quatre des ex-salariés (H. Kerran, L. Tangi, Y.F. Dupuy ha M. Beyer), à créer une nouvelle entreprise du nom de Roudour, sous forme de SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production) dont l'objectif est la formation pour adulte en langue et culture bretonne.

Pour la première fois la formation en langue bretonne quitte le domaine associatif. Le choix de la formule coopérative, outre la référence à un certain esprit de collaboration, d'égalité dans l'entreprise, le maître partagé de la gestion et des projets est un choix de liberté vis-à-vis des pouvoirs locaux. Roudour ne risque pas la subventionnisme aigüe. Ce type de ressources lui est interdit de par son statut. Elle devra donc assurer sa crédibilité et sa pérennité uniquement par la qualité de ses services, par une gestion ultra-rigoureuse et un dynamisme réel. Si la forme SCOP a été choisie c'est aussi pour éviter les travers d'un certain mode de fonctionnement de réseau associatif d'apparence démocratique mais en réalité, coalition d'associations aux relations plus ou moins claires, aux membres plus ou moins réels, et dont les responsables omniprésents tissent entre eux

des liens d'intérêts et de dépendance. Les problèmes de Stumdi en sont l'illustration. Résultat : sclérose et conservatisme.

Installée en Centre Bretagne à Huelgoat dans des locaux loués à la mairie, Roudour s'adresse à un public d'adultes, sous des formes diverses : avec chaque année, une trentaine de stages ouverts à tous, généralement de cinq jours. Quatre niveaux seront offerts, du débutant complet au stagiaire maîtrisant assez le breton pour l'utiliser dans l'étude de diverses matières. Autres publics visés, les enseignants et futurs enseignants bilingues, ainsi que les entreprises, comités, d'entreprises et associations. Un large domaine donc, et qui n'a pas été sérieusement exploité jusqu'ici.

Dans un cadre agréable en bordure du lac, trois salles spacieuses récemment remises à neuf attendent les stagiaires pour le programme d'été, à partir du 5 juin jusqu'au 15 septembre. Chaque semaine, cinq journées de cours intensifs mais aussi vivants et divers. Le jeudi, les stagiaires pourront mettre en pratique les acquis de la semaine en assistant à des conférences et des veillées, ou quitter les salles de cours pour des balades et des rencontres.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'équipe de Roudour en téléphonant au 99 99 75 91 ou en écrivant à Roudour, 11 ar C'hoad, Hent Berrien, 22690 An Huelgoat

# Levraoueg Breizh o klask levrioù.

Levraoueg Breizh, kevrazhe krouet e miz Du 1993 eo ar c'hentañ levraoueg foran gouestlet d'ar brezhoneg, d'al lennegzh ha d'ar sevenadur brezhonek. Kinnig ar deoc'h ha labour graet abaoe na voe krouet.

Levraoueg Breizh, ul lech evit an holl Vretoned da bisquañ pinvidigezh o yezh : Font al levraoueg a zo tost da 1 000 lev ha war-dro 2 500 kelaouenn, roet gant embannerien, tud ha kevrazheoù. Kenderc'hel a ra da zastum levrioù, kelaouennoù, diekloù liesseurt e brezhoneg pe o tennañ d'ar brezhoneg. Ur rouedad a ra 10 lech'h zo bet savet evit degemer ar roadoù a meur a lech e Breizh.

Levraoueg Breizh hag ar c'helabour gant levraouegoù all Breizh : Emgavioù-labour war davezoù kalc'vezel a vez aozet gant Levraoueg Breizh. Un devezh-stud «Ar brezhoneg al levraouegoù foran» zo bet aozet e 1994 gant Levraoueg Breizh gant skozael Levraoueg Aodou an Arvor ha Levraoueg Penn ar Bed. Pal an devezh a oa klask diskoulmoù d'ar c'hudennoù a sav el levraouegoù gant ar brezhoneg ha klask gwellat plas ar brezhoneg el levraouegoù.

Levraoueg Breizh a labour e brezhoneg penn da benn : ouzhpenn degemer an dud e brezhoneg e vez graet al labour penn da benn e brezhoneg ha rakout ar ra evit-se diskoulmoù ar c'hudennoù a sav evit ar wech kentañ en ul levraoueg e brezhoneg. Ouzhpenn 600 lev a zo bet kataloget war lichennoù. Klasket e vo kaout bun binvioù stennezh e-ledeus.

Levraoueg Breizh hag ar c'hant : Skozaellet eo bet e 1994 hag e 1995 gant Kuzul Meur Penn ar Bed. Hiniennnoù, ivez, o deus profet ar c'hant. Levraoueg Breizh he deus ezhomm eus ho skozael ar c'hant evit gwellat kenderc'hel gant ha labour.

Levraoueg Breizh, izil ar gevrazhe :

25 den zo ezal eus ar gevrazhe. Fellout a ra da Levraoueg Breizh bodañ muioc'h a izili c'hoazh, evit kas da benn ul labour fouezhus gant kenlabourerien barek war micherioù al levrioù pe war ar skridoù brezhonek.

Levraoueg Breizh association constituée en novembre 1993 est la première bibliothèque publique entièrement consacrée à la langue bretonne, à la littérature et à la culture bretonne.

Le fonds de la bibliothèque est constitué de presque 1 000 livres et de 2 500 revues, données par les auteurs, des personnes et des associations. Levraoueg Breizh continue la collecte de livres, revues et de tout document en breton ou en rapport avec le breton. Un réseau de 10 lieux a été mis en place pour recevoir les dons partout en Bretagne.

Levraoueg Breizh, 12 strada Penn ar Wern, 29450 Kommanna.



# ROUDOURL

Un hent nevez d'ar brezhoneg

### Stajoù yezh.

Emaezh'o teskiñ brezhoneg dre izher, e kentelioù-noz, er skole-veur pe el lise pe emaezh'o soñj adstagañ gant. Un doare efedus eo ar stajoù da zeskiñ buan pe peuzreskiñ ar yezh.

Roudour a ginnig

- Stajoù bev, devezhiadoù frammet-mat :
  - 5 devezh dre staj (35 survezh) en ur sizhun-vezh klok.
  - 4 frantad an devezh, dishevel an danvez erno.
  - Ur gwir skipañ kelennerien da ober war ho tro.
  - Kentelioù diouzh ho live hag hoch ezhomm.
- Stajoù dishevel an die diouzh egile :
  - Danvez dishevel e pep staj.
  - Obererezhioù dishevel en-dro d'ar stajoù (bokedennoù, predoù, beilhadegoù, prezegennnoù...) da lakaat e pleustr ar pezh ho po desket.

### Stajoù sevenadur

- war grefen resis pe hollek,
- brezhonek pe c'hallek,
- kaset en-dro gant arbenngourioù.

### Petra eo Roudour ?

Ur skizañ a bevar c'helenner o sevel un aozadur stummañ evit an oadourien war yezh sevenadur Breizh.

Prenet o deus o lev ar skiant hir ha liesseurt : kentelioù noz, stajoù yezh, stummadur arbenk d'ar gelennerien...

Pa ouzont e c'hell ar brezhoneg krouñ labour, pa fell dezho labourat en un doare emmen, o deus dibabet Mich Beyer, Yann-Fulub Dupuy, Hervé Kerran ha Lan Tangi sevel un embregerezh dindan stumm ur gveloued (KEKEMIG).

Renet gant pevar c'helenner eo Roudour an embregerezh o talvezout d'ar brezhoneg da zoren, d'ar Vretoned da adpisquañ o flinvidigezhioù.

Roudour, ur grazezm stummañ evit Breizh en Huelgoat. Burevioù ha skolioù kelenner en un endro vrezhonek hag en un takad eus ar plijusañ.

Bod ha boued a c'hello bezañ kavet deoc'h gant Roudour.

Hag a lech all...  
• Stajoù aozet tostoc'h deoc'h.  
• Harvez ar gouarnamant hag an ezhommnoù Gouarnamantoù - Sellit ouz-holl ar stajoù.

Roudour - 11 ar C'hoad, Hent Berrien, 29690 An Huelgoat.

## HISTOIRE DE LA PRODUCTION BEURRIÈRE DANS LE FINISTÈRE (1834-1940) (III)

B. Politique commerciale des beurres étrangers. Commerce des beurres avec les clients. Autre spécificité : les beurres bretons étaient colorés jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les marchés des Antilles et de la Réunion ne suffisaient à les rendre invendables.

Au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle existait un marché, un « Arc Atlantique Économique » qui a été brisé par la formation des États-Nations et l'unification de leurs marchés. Le simple maintien des parts de marché exige d'avoir les capacités, les volumes à satisfaire les clients. Les multiples tracasseries occasionnées par la douane ont fait perdre à la Bretagne de notables parts de marché. Ainsi, dans une lettre du 21 janvier 1880 au ministre du commerce, le Président écrit : « Aussi Morlaix faisait pour nos Antilles françaises, il y a quelques années 25 000 barils par an de beurre coloré, elle n'en fait maintenant que 2 à 3 000 ».

Pendant la première guerre mondiale, l'État imposera un embargo sur les beurres, embargo tempéré par les dérogations individuelles.

Néanmoins, les Bretons ne purent satisfaire les besoins de leurs clients : « La privation d'un article qui ils ont acheté et sur lequel ils comptent et qui leur fera défaut indisposent nos alliés et il y a en plus à redouter que les États Unis, contre la concurrence desquels nous avons à lutter, viennent nous supplanter sur des marchés qui sont un précieux débouché pour des biens de qualité ordinaire de notre région » (lettre au Directeur des douanes, 29.12.1914).

Cette lettre est très intéressante par le fait qu'elle mentionne un redoutable adversaire de la Bretagne sur ses marchés d'exportation : les U.S.A. Les 2 dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle sont marquées par la rivalité France - États Unis dans le domaine économique. La Bretagne est de pion, de fantassin à la France. Ainsi, le 5 mai 1864, la Chambre de Commerce de Quimper soutient une pétition des commerçants de... Nantes signalant la situation désastreuse créée à leurs affaires par la lutte commerciale dans laquelle la France et les U.S.A. paraissent s'être engagés : « La prohibition systématique et sans contrôle d'un produit américain, les Américains paraissent avoir répondu par l'interdiction chez eux de tous les produits français. Les arrosages de Quimper et de Quimper qui exportent chaque année une grande quantité de poisson à destination des U.S.A se voient par la suite menacés un de leurs débouchés les plus importants ». Il y eut aussi une guerre sur la viande porcine. Quelques années plus tard, la France semble faire marche arrière et offre un marché aux Américains. C'est ce que semble dire cette lettre du président de la Chambre de Morlaix au Sous Secrétaire d'État aux Colonies : « On écrit de la Martinique à nos anciens exportateurs que les plus mauvaises margines américaines sont déclarées et passent comme beurre pur pour éviter les droits élevés dont sont frappées les margines et grasses similaires et cela au moment où nos producteurs sortent en France l'objet de mesures rigoureuses. Nos salaires faisaient pour la Martinique et la Guadeloupe, 25 à 30 mille barils de 21 kilogrammes net par an. On en fait 1 000 à peu près depuis quelques années ».

« En faisant appliquer la loi aux produits américains comme on l'appliquait aux produits français, vous rendriez un service signalé à notre commerce et rendriez aux ports du Havre et de Saint Nazaire un précieux aliment de fret qu'ils ont perdu pour leurs voiliers et leurs paquebots » (lettre du 6.4.1891). La

Bretagne et les colonies ont perdu le monopole d'échange.

Quelques années après l'augmentation de ses normes sur la qualité des beurres bretons, les beurres bretons sont refusés sur les marchés de qualité produit (1897). Cette révision des normes de qualité est-elle la cause ou la conséquence de la dégradation des rapports entre la France et le Brésil ? Nous l'ignorons. Mais la Bretagne en fait le frais, c'est pourquoi la Chambre de Commerce dans une lettre au préfet (7.8.1897) demande que nos intérêts français soient défendus avec quelque énergie : « Dans un courrier de De Kerjégou (18.7.1897) président du Conseil Général, elle soupçonne les Américains d'être à l'origine de ce problème. Toujours est-il que les exportations bretonnes sur ce pays diminuent ; les marchands américains ont une parole et les négociants bretons n'arrivent plus à reconquérir ce marché. C'est cet argument qu'elle emploiera pendant la première guerre mondiale pour obtenir l'embargo sur les beurres ».

Néanmoins, juste après la première guerre mondiale (1920), la désorganisation économique persiste : l'exportation totale des beurres est décriée. La Chambre est encore obligée d'écrire au Secrétaire au Ravitaillement qui lui accorde une dérogation. « La dérogation empêche la conclusion d'affaires suivies, il y a un intérêt capital à ce que les marques de nos maisons d'exportations repaissent sur ces marchés pour qu'elles ne soient pas définitivement supplantées par les concurrents américains, argentins, hollandais et danois » écrit le président de la Chambre (2.1.1920).

Le coup de grâce sera donné en 1934 sur le marché de la Trinité, où les beurres bretons doivent affronter une campagne de dénigrement et la dévaluation compétitive de la Livre Sterling. Le gouvernement français refuse d'accorder une prime correspondant à la dévaluation de la Livre. Les négociants proposent alors de mélanger les beurres bretons avec les beurres étrangers et de les réexporter ensuite sous réserve qu'ils s'appellent toujours « beurres bretons ».

Si aujourd'hui les beurres bretons jouissent d'une bonne renommée, ils la doivent d'abord à une réorganisation du marché : aujourd'hui on ne ramasse plus le beurre à la ferme mais on collecte le lait : ce phénomène technique a supprimé la catégorie des courtiers, le lait est payé à la qualité et fait l'objet de divers contrôles (butyriques, matières grasses, taux protéique, etc.). Ce progrès de la qualité des beurres bretons a été permis grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et sociale des paysans bretons. Comment faire un beurre de qualité lorsque le paysan vit dans des conditions misérables, insalubres, propices à la diffusion du bacille de la tuberculose (qu'elle soit bovine ou humaine). Il est temps de cesser de considérer le social uniquement comme une charge, un résidu de l'économie : l'amélioration sociale peut être aussi un investissement économique.

Cette étude montre que la faible qualité des beurres bretons est due aussi à des rapports sociaux dégradés existants dans la société bretonne. Certains groupes bretons (les courtiers) s'appuyèrent sur la désorganisation des voies de communication, orchestrée par l'État français. Cette dégradation des produits à faible valeur ajoutée les prive de l'accès au marché hexagonal ; il ne restait plus que les marchés d'exportation à faibles revenus, peu solvables. Dans un second temps, ces beurres sont victimes du relèvement (normal) des normes de qualité sur ces marchés et représentent une faible valeur pour la

France, ne sont pas défendus par celle-ci. La Bretagne privée d'institutions propres, spécifiques, ne peut défendre ses intérêts.

La dégradation des rapports sociaux conduit à la dégradation des produits : à la perte de la valeur ajoutée, au cantonnement sur des marchés peu solvables, à risques. Aujourd'hui, la filière « produit export » se trouve dans une situation semblable... A long terme, tous les Bretons sont perdants en développant une telle stratégie.

Hervé PERSON, salarié agricole.

### Des vigneron en Ile-et-Vilaine jusqu'en 1930.

Si le vignoble est toujours présent dans le pays nantais, il a aussi marqué de son empreinte le Morbihan. Sa présence en Ile-et-Vilaine a été moins forte. Néanmoins jusque dans les années 1930, existaient des vigneron-écolantais dans ce département. La réduction de la surface cultivée s'est faite dans le sens Nord-Sud en suivant la rive droite de la Vilaine pour finalement se concentrer dans la région de Redon. Jusqu'à Rennes, la vigne fut cultivée ainsi que l'atteste la dénomination des parcelles de « Champs à vigne ». (Source A.D. Rennes 7.M.116).

Le climat de l'Ile-et-Vilaine n'est pas le climat idéal pour cette production. Petit à petit, on va passer du raisin destiné à la vinification au raisin de table. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une maladie frappe ce vignoble de stérilité pendant 5 années consécutives : cela décourage les communes les plus au Nord qui abandonnent cette production.

Mais la disparition de cette culture est surtout due à l'amélioration des voies de communication.

Autrefois, l'économie de type autarcique et la mauvaise qualité des voies de communication obligeait chaque communauté à trouver en elle-même de quoi satisfaire ses propres besoins. Ce vin était un vin blanc de qualité très médiocre, de type « Muscade ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'amélioration de la liaison Rennes-Nantes et la canalisation de la Vilaine jusqu'à Rennes vont faciliter la pénétration des vins du pays nantais meilleur marché et de qualité supérieure. Dès lors, l'économie viticole va regresser tant en surface qu'en nombre de propriétaires-écolantais.

Ainsi, si en 1868 on comptait 108 hectares répartis entre les communes de Redon (62 ha) et Bain (46 ha), les années suivantes sont marquées par une diminution constante.

1874 : 72 - 1879 : 67 - 1884 : 52 - 1885 : 43

En 1934, on ne comptera plus que 3 hectares ainsi répartis : arrondissement de Rennes 0,95, arrondissement de Fougères 0,20, arrondissement de Redon 1,85 (Source A.D. Rennes 7.M.116).

Néanmoins, malgré ces éléments défavorables, la vigne fait preuve d'une résistance optimale. Ainsi, en 1932, la vigne destinée à la vinification est encore présente dans les communes de Mordelles, Bain sur Oust, Langon, Sainte Anne sur Vilaine et Vern sur Seiche. Les surfaces cultivées permettent à certains propriétaires-écolantais de se livrer à cette activité. En 1939, on dénombrait 39 propriétaires-écolantais ainsi répartis :

Janzé : 1 - Redon : 20 - Renac : 1 - Sixt : 1 - Sainte Marie : 16 (Source A.D. Rennes 5.M.176).

Le déficit en soleil devait obliger à procéder au vignage et au sucrage. Les vins de ce département n'étaient pas compétitifs. Néanmoins ce vignoble pouvait être intéressant pour sa rusticité.

Hervé PERSON, salarié agricole.

## Spezed

### 3 - 4 a viz Even



E.V. Elena Leda (Sardaigne)



Erik Marchand et le Taraf de Caransebes

## 9<sup>e</sup>me fête Nationale de la langue bretonne

Petra eo Gouel Broadel ar Brezhoneg ?

La Fête Nationale de la langue bretonne c'est :

- Gouel bras ar sevenadur hag ar stourm eo, o lakaat war-wel ar brezhoneg hag an implij a cheller ober anezhañ bemdez.
- Ul lec'h ma teu ennañ kanerien vrudetañ Breizh ha re broliou all.
- Ur program sonerezh hengounel hag arnevez.
- Ur sell war-zeu ar sevenadurioù all. Er bloaz-mañ e vo gouenomp Kemreiz, Iwerzhoniz, Sard, ha Kabuil.
- Gouren, sportoù ha c'hoarioù breizhek.
- Diskouezadegoù, sonerezh e-leizh ar vourc'h.
- Ul lec'h m'ean em gav asambles ar re a vez bemdez ouz ar stern war an dachenn sevenadurel ha politikel (150 metrad standoù).
- Ur gouel eo, ha n'eus ket par dezhañ e Breizh. Tamma-ha-tamma e tenn da bodadou bras Bro-Gembre pe Euskadi, an Eisteddfod hag an Erri-Eruatz.
- Ul lec'h degemerus dindan forzh peseurt amzer : Pemp telenn vras ha peder sal.

- Une grande fête culturelle et revendicative, mettant à l'honneur la langue bretonne dans tous ses aspects de la vie courante.
- Un programme musical, traditionnel et contemporain varié et de grande qualité.
- Une ouverture vers les autres cultures (cette année : galloise, irlandaise, sarde, kabyle).
- Des jeux et sports bretons (Gouren), des expositions, le bourg en fête...
- Un rassemblement de tous les acteurs de la vie culturelle et politique en Bretagne (150m de stands).
- Une fête unique, prenant d'année en année les aspects des grandes assemblées galloises et basques que sont les Eisteddfod et l'Erri Eruatz.
- 5 chapiteaux et 4 salles qui abriteront les diverses animations. Une fête parée tout-temps.

Emgann/Combat breton n° 114 9

## Fest-deiz-noz

**TUD** symphonie à quatre du pays d'El-Hann / *Le chant de l'orgue et de l'orgue*

**DIROU** Quintette regroupé autour du Spézétois Roger Blecrom / *Les festoù-noz*

**KANRIEN** Robin - Lintant - Suignard - Lozac'h - Scraigne - Puillandre - Stervinou - Tallec - Leclere - B. Gwern - Hourmand - Deredel - Gwern

**MOLYBDEN** Molybden : groupe qui fait son trou dans l'animation des festoù-noz. Particularité attachante : deux chanteurs de kan ha diskan en pleine ascension.

**SKOEVAN** Groupe pro créé en 84 : il est reconnu comme l'un des chefs de file de la musique actuelle.

**SONERIE** Madec - Scoul - Riou - Coadou - Nollent - Cadoudal - Ollu - Diraison - Le Corre - Molard, etc.

## D'ar sadorn 4 samedi

15 h - 3 h  
Chapiteau - Parking

## 21 h - 1 h Salle omnisports

**DIBENN** 21 h 30 - 22 h 30

L'autre voix du chant accompagné en breton, «Annie et son orchestre». Accompagnement acoustique moderne sur textes anciens ou contemporains. Mélodies puisées dans le fond des gwerziou et soniou ou créés par le groupe. Annie Ebrel, ecchanteuse célèbre de kan ha diskan, gwerziou, soniou ; style remarquable. Olivier Urvoy, actuel président des Paotred an Drujeun Gaol (les amis de la clarinette) cf. le Festival de la clarinette populaire.

**ELENA LEDDA** 22 h 30 - 23 h 30

Une voix sardaise redonne aux chants traditionnels de Sardaigne. Sa voix claire et onctueusement rocailleuse prend au ventre Péle-mêle, le siraki, les polyphonies, les musiques arabes et même certains rythmes à tendance afro se télescopent sur des arrangements assez jazz. Une occasion unique.

**ERIK MARCHAND**

Le Taraf de Caransbes 0 h - 1 h Chant breton sur swing tzigane... C'est l'heureux mariage concocté par Erik Marchand.

Dans sons dernier CD, tout le monde s'accorde à reconnaître une réussite incontestable de cette alliance de gwerz et de gavottes sur des ornements balkaniques et des danses ou ballades roumaines. Sur scène, la virtuosité du Taraf fait merveille.

Concert exceptionnel à ne pas manquer.



E.V.

## Concerts

**KAD MALADYR** 15 h 30 à 16 h 30

Est le nom d'un prince celtique... Groupe jazz-rock breton «fort et conquérant». Titres : «Pariz hon diwad» «Paris nous pompe»... Groupe prometteur.

**M. VASSALO** 16 h 35 à 16 h 50

Marthe s'est fait connaître en remportant le Kan ar Bobl ; répertoire du trégor.

**P.V. KERLOC'H**

Interprète désormais célèbre de «SAB-SAB. Stourm ar Brezhoneg». Répertoire moderne de sa composition.

**FRAN MAY** 17 h à 18 h

Une voix galloise riche et nuancée pour un répertoire traditionnel et moderne.

**DASTUMERIE** AR CHREISTEIZ 18 h 10 à 18 h 25

Célèbre groupe vocal et à danser du pays vannetais.

**J.-L. ROUDAUT** 18 h 30 à 19 h 30

Chanteur du groupe «Rêve de gosse», compère d'Yvon Etienne ; il initie les écoliers à la langue bretonne par la chanson. Son 28 CD : «Kalmib» chants et comptines bretons à la sauce rock celtic reggae avec un zest africain ; un gros bol d'air frais dans la chanson bretonne.

**J.-Y. LE ROUX** 19 h 35 à 19 h 50

Une voix célèbre en Kreiz Breizh, moult fois primée en Bretagne.

**TAYFA** 20 h à 21 h

Tayfa, ce n'est pas du rai mais la fusion d'influences diverses qui s'entremêlent et forment comme un écran d'où jaillit le chant berbere concocté avec finesse par Farid AIT SIAMOUR... Un long poète mariant Orient et Occident. Musique celto-berbere

**KERDIN** 16 h 30 à 17 h 30

«Cordes» en breton, quatuor à cordes... Prix d'interprétation en 93 à Pluznet ; violon - alto - contrebasse - un vrai plaisir ! Marie-Hélène, Guy, Claire et Annie.

## D'ar sul 5 - dimanche

15 h 30 - 21 h  
Chapiteau - Cabaret

## 16 h 30 - 22 h Crémaillère

**J.-Y. LEROUX** 17 h 15 à 17 h 30

Patrick EWEN 17 h 40 à 18 h 45 Un talent en pleine ascension.

**Gwenola ROPARZ**

19 h à 19 h 30 Harpe celtique (1 CD : Telenn Vreizh). Gwenola, issue d'une grande famille de chanteurs et de sonneurs, se trouve en prise directe avec la tradition bretonne orale, le kan ha diskan. Elle interprète à la harpe des gavottes, en-dro, suites...

**M. VASSALO** 19 h 30 à 19 h 50

**LA PUCE A L'OREILLE** 20 h à 20 h 45

«Ouf ! la puce respire à l'oreille du monde» News hors vague... Groupe sélectionné pour représenter la Bretagne au prochain Printemps de Bourges...

Le potentiel du groupe est phénoménal ; une des créations détro musicale : «Emigravision Show 95» caricature du concours de l'Eurovision... On peut faire confiance à Raoul (accordéoniste des Pires) et à toute sa bande pour mettre du piment dans la musique déjà relevée...

**MONA JAOUEN** 21 h 15 à 22 h

C'est d'abord une voix claire et chaleureuse légèrement teintée de jazz n'blues. Elle chante à capella ou accompagnée d'excellents musiciens. Quelques airs traditionnels mais surtout des compositions récentes. Son cocktail est intime et chaud «mer ou sorcière» «mor pe wrac'h kozh» à tous de choisir ; à sauver en rêvant...

## 12 h - 19 h Animation bourg

12 h - Animation de rue -

*Sonadeg er straed*

**BAGAD BRIEG**

BAGAD PANVRID : pour la troisième fois à Spézet, c'est dire qu'il y a entre nous une grande sympathie militante. Toujours prêt pour le coup de main, seront les dignes représentants du Trégor à Spézet où leur énergie et leur bonne humeur fait le bonheur de la rue et des bistros.

13 h - Concours de sonneurs - *Konkour sonerien*

Terrain de foot

14 h - Lutte bretonne - *Gouren*

Championnat de Bretagne : Trophée P. Philippe

Champ derrière la Crémaillère

**Stands, livres, disques - Standou levriou**

Chapiteau

**Jeux bretons - C'hoarioù Breizh**

Champ derrière la Crémaillère et Stade

15 h - Messe en breton - *Oferenn e brezhoneg*

Expo artisanale - *Diskouezadeg*

Grande rue du bourg

## Concerts

## 16 h 30 - 0 h Salle omnisports

**BUSH PLANT** 16 h 30 à 17 h 30

Groupe irlandais tournant dans toute l'Europe. Musique traditionnelle et contemporaine d'une grande virtuosité.

**KERNE** 18 h à 19 h

Kristen Nicolas, balladin qui nous chante les couleurs vives et le soleil du monde... Musique traditionnelle enrichie de sonorités orientales au gré de sa voix chaude qui joue avec le breton. Ses textes font référence à l'actualité et à la situation des peuples minorisés.

**ALAIN GENTY** 19 h 30 à 20 h

Bassiste de Barzaz. Den et Gwerz il compose des musiques pour le théâtre, le cinéma et la danse... Fraîcheur des morceaux d'inspiration traditionnelle ; textes fortement inspirés par la méditation et la philosophie orientale. De quoi aiguïser notre curiosité A découvrir absolument... CD «La couleur du milieu».

Rock-Celtique d'une trempe rare : Une batterie solide couplée à une bombarde pour autant d'hymnes à la liberté en breton.

Leur dernier CD «Reuz».

**STONE AGE** 22 h 30 à 23 h 30

Jeux de mots sur Age de pierre, les menhirs et le Stonehenge de Cornouailles...

Alchimie de musique traditionnelle et de new age de techno rave soft et de dance ; (chants bretons, harpes, vieilles, cornemuses, séquenceurs et synthés...).

## Fest-deiz - Fest-noz

15 h - 3 h  
Chapiteau

**RETRAIT D'PERMISS**

Ur strollad 'zo startijenn ennañ. Groupe de musiques à danser de Basse-Bretagne, signe particulier : une place d'honneur pour le binou-korz et la richesse des dialogues. Résultats : une sonorité sensuelle et généreuse et du swing à volonté ; à gloutonner sans retenue...

**DATUMERION**

Célèbre groupe vocal et à danser. Pays vannetais.

**STROBINELL**

Groupe créatif à technique parfaite. Sonorité, style de Jeu, dynamisme, sérieux et bonne humeur ; Strobinell est un groupe très apprécié (CD : An Aotrou Liskildri. Prochain CD : le 07 / 95...).

**DIAOULED AR MENEZ**

Entrés dans la mythologie par les centaines de Festoù-noz qu'ils ont animés. Toujours dans les meilleures valeurs sûres du Centre-Bretagne.

**SONERIE**

Coadou - Nollent - Cadoudal - Madec - Scoul - Riou - Marius - Savidan.

**Koulbloud**

Sonerien

Ar c'honkour sonerezh

**KANERIE**

Breudeur Morvan - Bernard Bizouarn - Kastiel - Burban - Breudeur Kere - Brigitte ha Marie Laurence.



Kerdü



# 1880-1945 en Bretagne. De la destruction de l'Arc Atlantique à la partition du pays.

Si l'Arc Atlantique est un projet pour beaucoup de gens, certains auront étonnés d'apprendre qu'il a été une réalité économique tout au long du XIXème siècle et même au-delà. Dans sa partie européenne il s'étendait de la Norvège au Portugal. Au centre de cette zone internationale se trouve la Bretagne. Cette position remarquable lui permettait de participer pleinement aux échanges qui s'effectuaient dans cet espace économique. La côte nord était spécialisée dans le poisson fumé, salé, séché (notamment la morue) ; la côte sud elle, s'adonnait aux conserves (sardines en particulier et maquereau). Lorsqu'on étudie attentivement les libérations des chambres de commerce et d'industrie de Bretagne, on est frappé par le fait suivant : « Les C.C.I. de la côte nord s'allient sur les positions de la C.C.I. de Rennes ; celles de la côte sud, elles, épousent les délibérations de la C.C.I. de Nantes. Rattacher Quimper à Rennes signifie que Quimper se trouve sur la côte nord. On savait les Français vexés avec la géographie mais pas à ce point ! »

Cette construction économique, tout au long du XIXème siècle, subira les attaques des États. En effet, ceux-ci pratiquaient une politique d'unification nationale des marchés et obtinrent les différents réseaux atlantiques à s'approvisionner sur leur marché intérieur, ce qui coupe ou détend les différents liens économiques que ces régions avaient entre elles dans le cadre de l'Arc Atlantique du XIXème siècle. La suite logique de cette destruction de l'Arc Atlantique par la création de marchés nationaux sera la désorganisation des voies de communication et dans l'Hexagone, on assistera la rivalité Nantes - Rennes.

## LA DESTRUCTION DE L'ARC PAR LA DESORGANISATION DES LIENS ÉCONOMIQUES

Pour la France, pays continental, la consommation de poisson est peu importante, voire négligeable. Il n'en restait pas de même pour les pays de l'Arc Atlantique. Avec la formation du marché français, va se dérouler une lutte économique entre la poisson et le viande rouge. Priorité sera donnée à la viande rouge (ex. dans l'alimentation des militaires, dans la défense économique). Dans les années 1860, avec la politique du «Tartif Meïne», destinée à protéger en fait les produits industriels, l'Hexagone engage une lutte contre les U.S.A., ceux-ci répliquent et boycottant les conserves de poissons bretons. Aussi, fatigués par cette guerre, les commerçants nantais demandent un arrêt. Ils reçoivent l'appui de la C.C.I. de Quimper : «A la prohibition systématique et sans contrôle d'un produit américain, les commerçants parviennent avoir répondu par l'interdiction chez eux de tous les produits français. Les arrondissements de Quimper et de Quimperlé qui exportent chaque année une grande quantité de poisson à destination des U.S.A. se voient par la suite menacés de perdre un de leurs débouchés les plus importants» (C.C.I. Quimper 53-1884).

Non seulement la France se refuse à défendre le poisson breton dans les luttes commerciales internationales, mais parfois elle le sacrifie volontairement en organisant des flux d'importations. Ainsi, au début du siècle, elle met en concurrence la sardine atlantique et la sardine méditerranéenne (algérienne) Ceci suscite la protestation du «Syndicat des fabricants de Lore Inférieure et de Vendée» contre les conserves algériennes qui apposent sur leurs boîtes «fabrication française». La France européenne et l'Algérie africaine forment deux

parties très distinctes du territoire de la République. Le régime des côtes françaises, sous les sardines est péché est différent de celui des côtes algériennes (les conditions climatiques ne sont pas les mêmes. «La C.C.I. de Quimper s'associe au vin (9-10-1908). Pourquoi, même vis-à-vis des produits coloraux les produits français étaient protégés et non les produits bretons ? »

L'économie de la sardine bretonne était contrôlée par Nantes. Il est donc normal que Quimper s'y associe. Mais cette solidarité sur le poisson va très loin : elle concerne aussi les ingrédients comme le vinaigre. Thule, etc... Ainsi le 15 novembre 1905, elle demande : «Que l'emploi de l'alcool pour la fabrication du vinaigre soit interdit. Ou en outre et en tout état de cause, il soit interdit de donner le nom de vinaigre (vin agre) à tout produit fabriqué et ne ayant pas le vin pour base». A cette époque, le vignoble nantais est dévasté par la phylloxera. Le vin agre servait pour les conserves de poisson, notamment le maquereau. Quimper fut donc un geste de solidarité en épousant les thèses de la C.C.I. de Nantes. Ce vœu ne sera pas suivi d'effet (vinaigre d'alcool coloré).

Quimper commerçait beaucoup avec les autres régions par l'intermédiaire de Nantes, notamment avec Bordeaux. Le développement économique exige des relations suivies, rapides et fiables, c'est vrai tant pour le poisson que pour les commerçants. Ainsi, le 9 mars 1904, elle demande une harmonisation des horaires des chemins de fer pour les correspondances avec Bordeaux : «Considérant que le train express partant de Bordeaux à 8 H 45 du matin arrive à Nantes à 4 H 34, c'est à dire 21 minutes après le départ du train de Bretagne quittant Nantes-Orléans à 4 H 13 dans la direction de Redon, Vannes, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Quimper, émet le vœu que la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans et l'Administration des Chemins de fer de l'Etat adoptent une solution permettant la correspondance entre les trains express Bordeaux - Nantes et Nantes - Quimper».

En 1903, cette question de la qualité des relations avec Bordeaux n'est toujours pas résolue. Ainsi, cette même année, elle proteste : «Nous avons sur la ligne Quimper - Nantes, 2 trains principaux : l'un de jour le 102, l'autre de nuit le 134 qui assurent des relations générales de nos régions avec Paris et la France, sauf avec la région de l'Atlantique au-delà de Nantes. Il y a la pourtant une population de plusieurs millions d'habitants

qui font un ensemble intense et qui ont besoin de communication. On coupe ces populations en deux à Nantes. Il est bien évident que si la ligne Nantes - Quimper avait fait partie du réseau de l'Etat, la correspondance eût été assurée ; il n'est pas juste que les populations qui bordent l'Atlantique aient leurs communications coupées à Nantes et souffrent du fait qu'elles sont desservies par deux compagnies de Chemins de fer différentes. Il y a là une question de justice. Si l'on considère au surplus que la Bretagne la pénière des marins et que la plupart embarquent ou débarquent à Bordeaux, Sète, Marseille, Toulon, il y a lieu de leur faciliter le passage par Bordeaux qui est la ligne directe de la Bretagne Sud, pour toute cette région, alors qu'aujourd'hui ces marins sont obligés pour aller à Sète, Marseille ou Toulon de faire un long détour par Lyon ou Paris. Il est à remarquer encore, à titre de comparaison, que nous des fois nous jours dans les deux sens, un train direct Brest - Quimper - Lyon et vice-versa, avec voitures directes de toutes classes au départ de Brest comme au départ de Lyon. Et pourtant les communications de toutes sortes de notre région sont bien plus importantes sur Bordeaux et au-delà que sur Lyon».

Voilà un beau procès de la centralisation française exprimée en termes de communication. Dix ans après cette protestation, la question de la qualité des relations ferroviaires est toujours d'actualité. Le 23 avril 1940, elle demande le rétablissement des relations ferroviaires entre : 1) la basse Bretagne - Nantes - Tours - Paris et vice-versa, 2) la basse Bretagne - Nantes - Vierzon et vice-versa.

On remarque que ce vœu est habilement présenté au nom de la Basse-Bretagne. Mais la tentative de destruction des liens avec Nantes ne se limite pas aux relations ferroviaires ; elle touche aussi les liaisons fluviales. Ainsi, le 19 février 1927, elle attirera par l'intermédiaire de son président toute «la bienveillante attention de M le Ministre des travaux publics sur la répercussion que pourrait avoir au point de vue des intérêts commerciaux de la Région des travaux qui seraient pour conséquence d'arrêter la navigation par l'établissement d'un barrage fixe à Guendredan». On connaît la suite, cette dernière poète n'aura aucune prise sur le ministre. En 1941, à la

suite d'une lettre de l'Inspecteur Général de la circoscription de Nantes au sous-secrétariat d'Etat à la production industrielle, elle demande «le maintien de la libre circulation sur le canal de Nantes à Brest». Mais rien n'y a fait. La France se désintéresse de toute politique de transport fluvial dans l'Ouest. Ainsi le 14 avril 1942, elle s'exprime : «Il s'agit d'obtenir des pouvoirs publics la création d'une artère de navigation reliant Nantes à Marseille. Il est en effet regrettable qu'un port comme Nantes ne soit pas relié aux autres artères de la navigation intérieure en France. La réalisation ainsi envisagée aurait certainement sur le trafic des grands ports de la Loire Maritime sur l'évolution industrielle de la région de l'Ouest les plus grands effets». Cette voie fluviale rêvée, il aurait été plus difficile aux autorités de s'opposer à la remise en état du canal de Nantes à Brest. Malgré toutes ces preuves d'attachement économique à Nantes, cela n'empêchera pas Quimper d'être reliée à Rennes.

## II. RELATIONS AVEC RENNES

Nous avons dit plus haut que l'économie de la côte nord était celle du poisson fumé, salé, séché ; rien de commun avec le poisson apprêté de la côte sud. La désorganisation de l'Arc passera par la désorganisation des voies de communication entre la côte nord et la côte sud de la Bretagne. Il n'y a pas de voies de communication Nord / Sud convenables pour amener le sel de Guendredan dans les ports morutiers bretons sur la Manche. Deux voies se voient avant tout une capitale administrative avant d'être un centre économique. Située sur la R.N. 12, un point stratégique entre Paris et Brest. Voilà sa raison d'être. Le rattachement de Quimper constituerait, pour elle, une arme contre Nantes et le reste de la Basse Bretagne comme on le voit aujourd'hui. Aussi il ne faut pas s'étonner si dès le début des relations Quimper - Rennes furent tumultueuses.

Après la 1ère guerre mondiale, sont créés des groupements régionaux économiques. Le 13 janvier 1921, se tient à Rennes un «congrès économique breton» sous la présidence de Bahon Rault, président de la C.C.I. de Rennes qui émet le vœu suivant : «Que les chambres de commerce et le Groupement breton des municipalités et les syndicats insistent auprès du Parlement pour que l'unification des réseaux de Chemins de fer soit réalisée sans délai ; que le remanagement prévu pour le projet de résolution Loucheur assure pour le moins l'incorporation en réseau d'Etat de la ligne de Tours à Landerneau via Nantes et Redon».

De son côté le VI Groupement régional économique (Rennes), dans sa séance tenue dans cette ville le même jour émet le vœu suivant : «Que les chambres de commerce du VI Groupement conviennent que seule l'unification de tout le réseau breton à voie normale est capable de donner satisfaction aux régions desservies par ce réseau, émettant le vœu qu'une loi vienne dans les plus brefs délais créer cette unification et que ce réseau ainsi constitué soit remis à une même compagnie fermière qui en aucun cas ne devrait être l'Etat».

La Chambre de commerce de Quimper répond : «La question ainsi posée présente une telle importance pour Nantes et pour la V région économique qu'il nous est impossible de laisser passer de semblables vœux sans émettre à notre tour un avis pour lequel notre situation géographique et l'ensemble des intérêts que nous représentons qualifient tout particulièrement notre Compagnie». Comme on le voit, Quimper se fait le défenseur de Nantes. La C.C.I. réplique en ne craignant pas de se contredire (voir plus haut) que si la Compagnie de l'Ouest qui dessert le sud de la Bretagne ne donne pas de satisfaction, celle qui dessert le sud de la Bretagne, elle, donne des résultats plus satisfaisants. Ensuite, elle dit qu'il faudrait, concernant la modernisation de la ligne Tours - Landerneau, demander aux chambres de commerce de la V région (Nantes) leur avis. Se faisant le

porte-parole de Nantes, elle affirme que les avantages qu'obtiendra Nantes profiteront à toute la Bretagne. «La création de grandes lignes transversales était la surplus à l'ordre du jour, notre Compagnie et le V Groupement régional économique ont à plusieurs reprises réclamé l'amélioration des relations rapides entre notre région et Lyon. Sur ce point nous aurons satisfaction aussi complète que possible et les avantages de commerce de la région bretonne seront à même de profiter des avantages que nous aurons obtenus».

L'année suivante elle demande son rattachement au V Groupement régional économique : «Qu'il y ait de tout compte que les intérêts industriels et commerciaux de la région de Nantes sont très largement représentés dans celle de Quimper, que dans la plupart des centres de production Concarneau, Douarnenez, Quimper, Pont l'Abbé, se trouvent d'importantes usines de conserves alimentaires dont le siège social est à Nantes».

Quelques années après, s'appareillant qu'elle fait les frais de cette division de la Bretagne, elle demande l'unification des réseaux de chemins de fer (18 - 4 - 1931) : «Considérant l'impossibilité de se rendre du Sud Finistère dans le Nord Finistère ou les Côtes du Nord, entre certains réseaux. Exemple : Il faut une journée de Quimper à Saint-Pol de Léon, c'est à dire pour parcourir une distance de 130 kilomètres. Considérant que pour les marchandises ces mêmes difficultés sont accrues de toutes celles qui résultent des transformations à chaque changement de réseau, qu'elles se compliquent encore du fait que la ligne de Rosorden à Morlaix et Gungamp est à voie étroite et que par la suite de l'obligation imposée aux expéditeurs, en raison des conventions entre réseaux, de faire passer via Gungamp, les marchandises à destinations des gares de chemins de fer de l'Etat au-delà de Saint-Brieuc, Rennes et Le Mans. Cette obligation fait supporter aux marchandises un tarabondement à Gungamp très nuisible à la qualité et à la présentation de certaines denrées telles que pommes de terre et pommes à coute. Estime qu'une grande partie de ces inconvénients disparaîtrait si la Bretagne était desservie par un réseau unique».

Ces positions répétées ont le don d'agacer la C.C.I. de Rennes qui, elle ne voit pas par la côte Nord. Le 24 octobre 1936, à ce lieu la discussion d'un vœu de cette chambre de commerce qui demande que : «1) Que la C.C.I. de Rennes soit considérée comme la principale voie d'accès de la Bretagne, 5) que les routes transversales unissant les plages de Loix à celles de la Manche soient améliorées et élargies, 6) que l'arrêt desservant le sud de la Bretagne Nantes - Lorient - Quimper à Paris par la vallée de la Loire soit aménagée considérablement comme vallée de grand trafic et également comme telle».

A cela la C.C.I. de Quimper rétorque : «Il semble que la C.C.I. de Rennes délaissa la plus grande partie de la Bretagne au seul profit de la côte nord. Il y a à un peu d'égotisme et la question devrait être envisagée au point de vue général de la desserte de la Province et non d'une région en particulier. Il n'y en a qu'une (autre route) et il est indésirable qu'elle desserve la plus grande partie de notre région et par conséquent aussi bien le sud que le nord. Son itinéraire doit donc suivre le Centre (Route Nationale 164, 164 bis et 787 par Rennes - Loudéac - Carnaux - Chateaulin. Du Nord et du Sud les usagers rejoindront cette artère par des routes transversales améliorées. La trace de cette route présenterait un grand intérêt pour la mise en valeur d'une région qui jusqu'à ces derniers temps était trop délaissée». Elle demande aussi une transversale Saint-Malo - Rennes - Nantes. Fortes nous est de constater que la C.C.I. de Quimper est plus consciente de ses responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la Bretagne que son homologue. L'ordre de ses priorités est révélateur de la politique qui l'inspire. On remarque tout d'abord que le port au Centre Bretagne lorsqu'elle demande que les voies soient améliorées et élargies. Sur des lignes quasi

consistantes, un simple saupoudrage suffira pour lui donner une bonne consistance. Aujourd'hui, c'est elle qui s'oppose à la création de l'axe central. La désertification de la Bretagne mineure est donc en partie la conséquence de la rivalité Rennes / Nantes. Le Centre peut être défini comme l'espace compris entre la R.N. 12 et la R.N. 165, aucun axe important, correctement aménagés ne l'irrigue. Cette politique des transports n'a pu se faire qu'en collaboration avec l'Etat.

La même année, on assiste «subitement» à la modernisation de la liaison ferroviaire «Quimper - Rennes» ; la ligne Quimper - Nantes étant laissée en l'état.

Deux ans plus tard, dans une lettre au ministre du Commerce, elle proteste énergiquement contre le décret du 29 septembre 1938 la rattachant toujours à Rennes.

Reproduisons quelques passages de sa lettre : «Elle a toujours demandé à rester affiliée à la V région, à Nantes. En effet, la région de Quimper et du Sud Finistère n'a aucune relation commerciale avec le nord de la Bretagne et la région de Rennes et aucune des questions générales concernant toutes les régions n'intéressent nos industriels et négociants d'une manière particulière. Au contraire, notre activité économique, dont la principale manifestation est la pêche et l'industrie de la conserve se trouve constamment et suivies avec le Morbihan, la Loire Inférieure et Nantes. Dans cette ville se trouve une grande partie des sièges sociaux de nos usines de conserve. Quant aux questions de transport, le pivot de nos expéditions se fait sur Nantes, Lyon, la Suisse, le Midi, etc... par Nantes ; seules les relations directes avec Paris, soit pour les voyageurs, soit pour la marée se font par Rennes. On passe par Rennes parce que c'est la ligne la plus courte et que le train y passe. Mais c'est tout. On ne s'y arrête pas et cela entraîne aucune relation économique, aucun courant d'affaires».

Voilà qui est très clair. Le 15 novembre 1938, comme elle n'a pas sa satisfaction pour son rattachement à Nantes, l'Assemblée décide de demander au Ministre du Commerce notre rattachement en seconde ligne à la V région de Rennes. On connaît la suite avec la mesure prise sous l'autorité de Pétain, quelques années plus tard. Cette politique sera continuée par tous les gouvernements français successifs.

## QUE RETENIR DE CETTE ETUDE ?

L'Arc Atlantique a existé, à être une réalité économique. En Bretagne, les relations qu'il entretenait, en particulier la Côte Sud, passaient par Nantes. On a donc essayé de briser les liens avec cette dernière, mais aussi en désorganisant les voies de communication entre la Côte Nord et la Côte Sud et en attisant la rivalité Nantes - Rennes. La Bretagne, par ses ressources halieutiques était la mieux placée pour tirer les bénéfices de la complémentarité entre ces deux côtes. C'est peut-être elle qui a le plus perdu avec la destruction de cet arc, destruction qui est passée par l'amputation de la Loire Atlantique. Aujourd'hui, ces questions sont toujours d'actualité. Ainsi, il existe une ligne Nantes / Bordeaux qui a la S.N.C.F. voudrait fermer sans l'année s'y oppose. Y a-t-elle une question des directions régionales de la S.N.C.F. (Nantes et Rennes) toutes deux me confirment que Quimper commerçait plus avec Nantes qu'avec Rennes. Avec Rennes, les chiffres sont très réduits par une méthode de calcul tenant compte de Quimper - Redon. Il y a deux ou trois ans, le chef de gare de Quimper affirmait au Télégramme : «La vraie desserte, c'est une liaison directe avec Nantes». Même Bernard Poirant, maire de Quimper et ennemi de tout ce qui est breton a été obligé de demander des relations avec Nantes. On n'efface pas la géographie et l'histoire si vite que cela. Ceci est un fait réconfortant pour nous. Manifestement une course de vitesse est engagée entre les Bretons et l'Etat français pour la reconstruction de l'Arc Atlantique qui passe par la réunification de la Bretagne.

Hervé Parson, salarié agricole

Le retour des sardinières à Concarneau au début du siècle (Collection Villard)





# Maures et Touareg du Mali Pour la libération de l'Azawad

La situation arabe qui prévaut actuellement dans l'Azawad (Nord du Mali) est l'abaissement du bien-être de 34 années d'exclusion systématique de tout un peuple, sur fond de haine raciale pratiquée par les différents régimes qui se sont succédés à Bamako.

Cette région, jadis prospère pour son commerce florissant et son haut degré de rayonnement culturel, et où cohabitait harmonieusement communautaires nomades et sédentaires, s'est trouvée, dès l'avènement du Mali, confrontée brutalement à une situation toute nouvelle visant à déstabiliser la discordance en exacerbant les différences ethniques, voire raciales.

Et c'est ainsi que débute le calvaire indescriptible des communautés maures et touarègues suivant un complot cyniquement ourdi au plus haut sommet de l'état pour exorciser ouvertement ces communautés, en raison de leurs appartenances ethniques, de tous les circuits d'activité nationale et à terme à les contraindre à l'exil, sinon les exterminer sur place.

Les cas flagrant d'abus de pouvoir, de violation des Droits de l'Homme, des massacres gratuits, de spoliations de biens... sont proprement innombrables, sans compter les brimades et autres outrages quotidiennement perpétrés par les tenants du pouvoir à des fins de provocation et, malgré les dénonciations et plaintes multiples, pas une seule condamnation n'a été prononcée favorisant ainsi la poursuite des exactions.

C'est ainsi que ne disposant d'aucun recours contre l'arbitraire ainsi institutionnalisé, notre peuple a été assailli, sans moyens et sans préparation aucune, à prendre les armes pour refuser ce sort injuste et proprement intolérable qui lui est réservé dans le Mali actuel.

L'ARVRA, plus que jamais convaincu de la justice de son action et soucieux de l'avenir et de la dignité de son peuple dans toutes ses composantes, malgré les terribles épreuves morales et physiques endurées, se tient néanmoins prêt à contribuer loyalement et efficacement à toute initiative pertinente et véritable en faveur de la paix et propose à cette fin la prise en compte immédiate des actions ci-après :

- Constitution d'une commission internationale d'enquête sur le terrain sur la réalité du drame vécu et de la définition des responsabilités. En cas de refus du Mali, un tribunal international devra être constitué pour juger le Mali pour crimes contre l'humanité et statuer alors sur la sorte juridique de l'Azawad.

- Retour organisé, sous contrôle, des centaines de milliers de réfugiés et déplacés dans leurs foyers avec la garantie de retrouver leurs biens spoliés et de bénéficier d'une juste indemnisation pour tous les dommages et préjudices subis.

- Gestion provisoire d'une large autonomie administrative aux populations autochtones de l'Azawad, prélu à une prise en main de leur propre destin, conformément à leurs profonds aspirations et suivant des modalités à définir ultérieurement.

### Contexte historique

Au début des années 60, avec les indépendances, le pays touareg est morcelé entre le Mali, le Niger, le Burkina, l'Algérie et la Libye.

Dès 1963, la première éviction éditée au Mali dans l'Azawad des "libres" a été violemment réprimée dans

le sang et les chefs de la résistance réfugiés en Algérie sont livrés au Mali.

En 1991, au Niger, puis au Mali, la rébellion reprend ?

Elle est le résultat d'un ras-le-bol face à la négation des droits du peuple touareg, à la tentation de décolonisation et d'intégration menée par l'état malien. En 1992, les fronts de résistance, sous le nom de MFUA (Mouvement et Fronts Unifiés de l'Azawad), ont signé un pacte national avec l'état malien.

Ce pacte prévoyait une plus grande participation du peuple touareg dans les instances civiles et militaires, ainsi qu'une certaine reconnaissance de leur particularisme. En 1994, une partie des fronts a repris la lutte armée, jugeant que le pacte était resté lettre morte. Une grande réorganisation est actuellement en cours au sein des fronts rebelles et les prochains mois devraient voir éclore une plate-forme de revendications communes.

La reprise des combats et surtout les exactions, comparables à un génocide commis par l'armée malienne a entraîné un exode massif des populations maures et touarègues vers les pays voisins qui sont l'Algérie, le Burkina et surtout le Mauritania. Le chiffre total des réfugiés dépasse les 150 000 personnes, ce qui, compte tenu du nombre total des Maures et des Touaregs, est énorme. De plus, un nombre indéterminé se cache dans les régions arides du Mali, plusieurs milliers ont déjà été massacrés.

### Résumé culturel

Vivant au sud du Maghreb (Algérie et Libye) et dans le Sahel nigérien, malien et burkinabé, les populations qui se nomment elles-mêmes «Kel Tamashaq» en Algérie, «Kel Tamajaq» au Niger, «Kel Tamashaq» au Mali, sont appelées Touaregs.

La langue demeure le principal facteur identitaire de cette communauté berbère qui possède son propre système d'écriture, le «Tifingah», en usage dans la plupart des régions touarègues.

En dépit de la dissémination de ce peuple dans plusieurs états aux frontières politiques bien définies, et malgré les grandes distances séparant ces vastes étendues de nomadisation, il subsiste dans les mentalités un sentiment d'appartenance à un même passé historique et à une même identité social-culturelle.

Dépendant des populations berbères préhistoriques des confins méditerranéens, les Touaregs se sont imposés en conquérants dans les régions sahariennes et sub-sahariennes.

Hommes libres, ils se sont farouchement opposés à la conquête coloniale en résistant loyalement.

**Objectifs, buts et principes du combat pour la libération de l'Azawad**

Stuer au nord du Mali, notre territoire plus connu sous le nom d'Azawad a vécu de 1960 à nos jours dans une situation de marginalisation, d'injustice, d'arbitraire et de répression, jamais atteinte ailleurs comme ont pu le constater avec amertume de nombreux observateurs dignes de lui.

Ce long calvaire, injustement subi par le peuple de l'Azawad, a fini par engendrer un soulèvement armé contre l'Etat oppresseur du Mali en vue de défendre

non plus un droit de citoyenneté, mais un simple droit à la vie et à la dignité humaine.

Au moment où l'ensemble des peuples du monde bénéficie des vertus de l'ouverture démocratique, le peuple de l'Azawad vit une répression sanglante et aveugle, condamnée à l'exil pour une extermination rampante mais certaine.

Nous revendiquons les principes fondamentaux suivants : Unité, paix, Justice, Respect mutuel, Solidarité avec les peuples opprimés.

Nous combattons l'ignorance, le racisme, le tribalisme, l'analphabétisme et le sous-développement. Notre combat vise à la libération totale de l'Azawad, afin de permettre à un peuple d'exercer dans sa plénitude, le droit inaliénable à assumer son destin sur sa propre terre dans le respect des autres.

### Plan d'action politique de notre combat

**Politique intérieure**  
Conscient de la nécessité de l'unité pour le succès de la lutte du peuple de l'Azawad, nous ne ménagerons aucun effort en vue de la réalisation de l'unité concrète et viable de toutes les forces de l'Azawad, au moyen d'actions diverses telles que la disponibilité, l'animation, la persévérance, la concertation et le dialogue.

Nous proposons dans le cadre de l'Azawad libre une option politique qui se définit en trois points :

- l'Etat de Droits,
- le respect du droit des minorités,
- le développement - faire entrer progressivement une société nomade dans la modernité, sans se renier.

Nous réaffirmons notre disponibilité à toute initiative saine tendant à créer les conditions d'une paix durable dans l'Azawad et dans la «sous-région» en général.

**Politique extérieure**  
Nous nous emploierons à faire connaître le bien-fondé et la légitimité de notre lutte, ainsi qu'à obtenir l'appui et le soutien de la communauté internationale en faveur du peuple opprimé de l'Azawad.

Nous nous engageons à respecter et à observer dans l'esprit des conventions et principes universels des Droits de l'Homme, à respecter la Convention de Genève ainsi qu'à créer et à consolider les rapports avec les peuples éprouvés de l'Azawad.

Nous condamnons toutes formes de discrimination, d'oppression et de racisme.

Nous lançons un appel solennel à tous les démocrates, à tous les hommes éprouvés de paix et de justice, à la communauté internationale afin que cesse le génocide dont fait l'objet notre peuple et que soit reconnu la légitimité et la justesse de sa lutte.

Association des Réfugiés et Victimes de la Répression de l'Azawad (ARVRA)

## STAGE ANNUEL de LANGUE et CULTURE BRETONNES 1995 à Kemper

- Stage de langue et culture populaire bretonnes du lundi 17 au vendredi 21 juillet inclus, à l'école «Le Likés» place La Tourbie à Kemper.
- Organisé par «Al Leur Nevez» avec le concours de «Ar Skol Vreizneg» pendant le «Festival de Comouailles».
- Ce stage comprend des cours de langue -sur 3 niveaux- des ateliers de danses et chants traditionnels bretons -et une initiation bilingue à la relaxation par le yoga (préparation au chant).
- Participation à la soirée des «animations éclatées» du Festival de Comouailles (vendredi 21 juillet).

Inscriptions au stage : 275 F (étudiant et demandeur d'emploi) ; 75 F  
Pour inscription ou pour demande de renseignements complémentaires, écrire à Al Leur Nevez, 1 rue Hélène Boucher - 29000 Kemper. Téléphone : 98 55 54 73 à partir de 18 h 30.

## ERRATA

Un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans les articles précédents.

1. Dans l'article «Permanence du droit breton» :

- 1ère colonne, 4ème paragraphe au lieu de «c'est une forme alterne», il fallait lire : «c'est une forme atténuée».
- Toujours dans ce même article, il est écrit «communus», alors qu'il fallait lire **COMMUNS**.

2. Dans le n° 110, concernant l'article sur le commerce extérieur, dans le 1er paragraphe, au lieu de «maîtres» à nous voir noter de cet outil de travail, de cette lanterne magique pour réel de notre pays», il fallait lire : «pour connaître l'état réel de notre pays».

3. Dans le n° 110, concernant l'article sur la prostitution, dans le dernier paragraphe : «elle nous démontre que pour être efficace, «elle véritable politique doit être universelle», il fallait lire : «Elle nous démontre, à contrario, que pour être efficace une véritable politique de la sorte doit être gratuite et universelle».

4. Dans l'article sur les problèmes de l'eau, page 11, 1er paragraphe, au lieu de : «Ce dernier phénomène accentuera le caractère humide du climat breton», il fallait lire : «le caractère humide du climat breton».

Toujours dans ce même article, dernier paragraphe : «Les procédures relatives à la protection des incapables aboutissent au même résultat que l'indivision», il fallait lire : «au même résultat que l'indivision en empêchant le représentant légal d'effectuer des actes de dispositions».

Toujours dans le même article, concernant le cadastre, au lieu de : «On rencontre pour identifier le titulaire véritable d'une parcelle», il fallait lire : «On rencontre des difficultés pour identifier le titulaire...».

## BALEADENN - FEST-NOZ

D'ar Sadorn 22 a viz Gouers  
PLIJIDI (Aodou an Hantre Noz)  
- A hed an deiz, e c'helli dizolain ar vro en ur vale  
tro-dro parrez Plijidi.  
(15 km eus Gwengamp war ur ar c'hrestlaz)  
- Daus an noz, fest-noz vras war ul leurenn, gant

Diaoulad Ar Menez - Torr-e-bann  
Ar breudeur Morvan - Féon - Unovy  
Aozet gant : Skolaj Plijidi - Etre Desch hag  
Archoazh - Skol Diwan Gwengamp

## Centenaire de la mort de Luzel.

Suite à la publication d'un article non signé intitulé «Centenaire de la mort de F.M. Luzel» dans le numéro 112 (mars - avril 1995, pages 10-11) de Combat Breton, Alan Botrel et Gwendal Denez tiennent à préciser les points suivants :

- Ils ne participent aucunement, ni de près ni de loin, à l'entreprise éditoriale de la revue russe «Vesimnoe Slovo».

- Il ne leur a été demandé aucun accord ni autorisation pour traduire et publier leurs textes en russe par les responsables de cet organe de presse.

- Ils dénoncent l'utilisation abusive de leur nom dans ce qui semble être une campagne promotionnelle.

- Ils pensent que les lois garantissant la propriété littéraire s'applique AUSSI aux écrivains de langue bretonne. Ils font donc savoir que toute publication de leurs textes sans autorisation écrite de leur part sera soumise à l'appréciation des juridictions compétentes.

Alan Botrel - Gwendal Denez

## Du 6 au 13 juin l'U.P.R.A.C.B. fête le centenaire de la mort de François-Marie LUZEL

«LUZEL,  
une vie à hue et à dia !»

## Conférence avec Per Denez.

Contes et légendes en Haute-Bretagne, animée par Albert Poulain.

Le jeudi 8 juin à 20 h 30, salle de Conférence de l'association Skol an Emsav, 8 rue Hoche Roazhon, tél. 99 38 75 83.

Le samedi 10 juin de 10 h à 19 h, place de la Mairie à Rennes : Exposition (Diskouezet) Concerts (Sonadegoù), Spectacles (aba-dennou), Démonstration de lutte bretonne (Gouren).

Union du Pays de Rennes des Associations Culturelles Bretonnes.

(Suite de la page 13)

(?) étonnante à cette date la flotte hollandaise faisait également mouvement dans la Manche. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, à la tête de 2 000 paysans, Le Balp arriva au Tymeur où sont attendus 30 000 hommes. Il allait y rencontrer son destin : assassiné par surprise, non pas par le maître des lieux le Marquis de Mongallard mais par le frère de celui-ci Claude de Mongallard, arrivé le même jour de Rennes.

Privé de son chef et maître à penser, le révolté allait perdre toute consistance et les troupes du Roi - enfin réunies - allaient effectuer en Bretagne une promenade de santé et se livrer à une terrible répression : tout le monde connaît ces mots du Duc de Chaulnes «Les arbres commencent à ployer du poids qu'on leur donne».

Les parosses qui firent leur soumission furent relativement épargnés : on ne leur demanda que de livrer leurs principaux meneurs qui furent jugés et généralement pendus, de rendre leurs armes et de descendre les cloches ayant sonné le tocsin. Les autres, plus mutinés, au nombre d'une quarantaine furent pillés, livrés à la troupe et l'objet de bon nombre d'exécutions sommaires. De ce nombre fut Combrt qui avait arboré le drapeau rouge et 14 paysans furent pendus aux arbres de l'allée du château qu'ils avaient pillé. Combrt dont le clocher, d'ailleurs, n'eut l'autorisation d'être reconstruit que un siècle plus tard !

Le nombre des victimes de cette répression n'a jamais été fixé de manière exacte et n'a jamais sans doute fait l'objet de recherches. Les meneurs respacés durant s'enfuir et bien d'autres finirent leurs jours sur les galères du roi, et Jean Dollo «prêtre et capitaine des révoltés». Une amnistie fut décrétée le 6 février 1676, de laquelle furent exemptées 164 personnes considérées comme condamnées à réparer les dégâts commis : ainsi Landeau condamné à verser 2 000 livres au seigneur de Kergoat en St-Hermin pour avoir participé au sac de son château.

Quant à Sébastien Le Balp, quoique assassiné et enterré en grande pompe dans l'église de Kergoff, il n'en avait pas terminé avec la justice, et un document d'époque nous apprend que «Le deuxième Octobre 1675 M. de Marillac, intendant de la province de Bretagne avait ordonné de faire le procès du cadavre du Balp, la justice envoya demander à la dame de Mongallard si elle agréait qu'on fit exposer le corps de cet homme devant la porte de son château pour réparer en quelque manière, les insolences qu'il y avait commises. Il fut ordonné que ce chef des révoltés serait déterré, traîné sur une chaise le visage contre terre, rompu et ensuite exposé sur une roue, ce qui a été exécuté».

Quant à la ville de Rennes, où il était partie la sédition, elle fut condamnée après «forces pendues» à être lourdement taxée, à avoir un faubourg rasé et à subir l'occupation des troupes qui y prirent leur quartier d'hiver et l'on se souvient du mot de Mme Sévigné «L'autre jour, ils mirent un petit enfant à la broche».

Le parlement de Bretagne exilé à Vannes dut voter à titre gratuit - une contribution au Trésor Royal s'élevait à trois millions de livres, somme fabuleuse à l'époque et qui ajoutée à la sanglante répression allait plonger dans la plus noire des misères ce pauvre peuple guéri pour longtemps de ses fureurs paysannes.

Fureurs qui pourtant allaient reprendre moins d'un siècle plus tard.

Mais ceci est déjà une autre histoire...

Armand Pullandre

Engann Combat breton n° 114 19

# JOIN EN BRETAGNE :

## 2 Fêtes Nationales !

9<sup>ème</sup> Gouel Broadel ar Brezhoneg Spered — 4 / 5 a viz Even 1995



Tayfa



Mona Jaouen

### 1<sup>ère</sup> Gouel Broadel Pobl Breizh - 10 / 11 juin 1995

#### *Journée nationale du peuple breton -*

La nation Bretonne existe depuis fort longtemps, mais à l'inverse des autres nations Celtes (Cf. le «Tournoi des cinq nations» en rugby, par exemple) n'a aucune reconnaissance même symbolique de la part de l'état parisien.

Son existence est niée par les historiographes officiels du système éducatif et décriée par les hommes politiques français, toutes tendances confondues. Sa langue est systématiquement combattue, a-contrario des déclarations de bonne volonté affichées par l'état français, dans l'unique intention de limiter les reproches qui lui sont adressés au niveau international à ce sujet (la France, en tandem avec la Turquie, se distingue en refusant de signer la convention du conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, et refuse également aux côtés de la Grèce de signer la charte Européenne des langues minoritaires... Les démocraties qui se ressemblent s'assemblent !).

Les nations indiennes d'Amérique du nord, pourtant incontestablement opprimées, disposent de beaucoup plus de droits que le peuple Breton, et pour cause, celui-ci n'en a aucun... Le supposé «Pays des droits de l'homme» (La France paraît-il !) ne serait donc pas celui des droits des peuples ?

Quoi qu'il en soit, de plus en plus de Bretonnes et Bretons sont conscients de la nécessité d'affirmer leur identité, dans l'intérêt du peuple Breton et du patrimoine culturel de l'humanité (Le monde sera tout de même plus beau dans la diversité que dans l'uniformité...). Comme le rappelait Monsieur François Régis Hutin, directeur de la publication de «Ouest-France», dans un éditorial du 27 mars 1995 : «L'unité du genre humain doit s'exprimer à travers la diversité des personnes, de leur langues, ethnies, cultures et religions ou absence de religion». Pour ce faire, il sera nécessaire aux Bretons de faire sauter certains verrous étatiques et de lutter contre les tions idéologiques de la France «Une et indivisible», cette notion étant très mal comprise par les Français eux-mêmes, qui en sont toujours à confondre la coopération politique avec l'hégémonie et l'uniformisation;

C'est pourquoi, afin d'affirmer notre identité Bretonne et notre volonté à vivre en femmes et hommes libres dans un peuple libre au sein des nations, nous vous proposons pour faire un premier pas dans cette direction, de participer les dix et onze juin à la «Fête nationale du peuple Breton».

Cette fête aura lieu annuellement partout où les bonnes volontés se manifesteront pour la mettre en œuvre : en Bretagne, en France et partout dans le monde là où se trouvent des Bretons soucieux de défendre les intérêts de leur pays.

Cette initiative est soutenue dans le cadre d'un comité de parrainage présidé par **Glenmor**

**ADKOMANANT - KOMANANT** ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom .....

Raganv/Prénom .....

Chomlec'h/Adresse .....

Da gas da/A envoyer à : **EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX**

Notre fax : 96.44.09.24.